

SYRIE ROMAINE, DE POMPÉE À DIOCLÉTIEN

By J.-P. REY-COQUAIS

Sur la Syrie romaine, nos informations sont aujourd'hui vastes, lacunaires et dispersées. Fouilles et explorations ont considérablement enrichi la documentation disponible. Archéologie, épigraphie, numismatique ont donné lieu à des publications nombreuses. Les textes littéraires antiques ont été réinterprétés. Des études d'ensemble ou de détail, au premier rang desquelles prennent place celles d'Henri Seyrig, ont renouvelé notre connaissance des faits et des événements.¹

Quelques pages ne peuvent être ni une synthèse ni un catalogue ; un choix s'impose. Certains points, assurés depuis longtemps, permettent d'être bref ; d'autres, récemment acquis ou encore en discussion, appellent de plus longs développements.

A regret, nous laisserons de côté les multiples aspects de la civilisation, ou plus exactement des rencontres de civilisations, dont l'étude rend passionnante l'histoire de la Syrie dans l'antiquité.² Nous tentons seulement de fournir pour cette étude en quelque sorte un cadre et une toile de fond indispensables, en montrant comment il a fallu plus de trois siècles pour que la Syrie fût solidement intégrée à un empire romain unifié. De l'emprise romaine, nous nous attacherons à préciser les étapes d'abord, de la conquête de Pompée à la reconquête d'Aurélien, les instruments ensuite, gouverneurs, armée, organisation des finances et de la monnaie. Cette perspective explique que nous nous arrêtons chronologiquement au règne de Dioclétien, malgré le grand intérêt que présente en Syrie le IV^e siècle de notre ère.³

I. DE POMPÉE À AUGUSTE

Au début du I^{er} siècle avant notre ère, la Syrie était en pleine anarchie, divisée par les luttes fratricides de la dynastie séleucide.⁴ De l'Arabie jusqu'à l'Amanus, les Arabes imposaient leur loi, Ituréens notamment dans les montagnes de Phénicie et de Syrie du Sud, Émésènes sur le moyen Oronte, Rhambéens le long de l'Euphrate.⁵ Des tyrans, arabes ou juifs, s'étaient installés dans de vieilles cités grecques ou hellénisées.

Pour se protéger des Ituréens, Damas fit appel au roi des Nabatéens, Arétas III le

¹ Parmi toutes les personnes qui, depuis vingt ans, m'ont aidé à prendre une connaissance directe de la Syrie antique, qu'il me soit permis de remercier très vivement de leur accueil, au Liban, l'Émir Maurice Chéhab, directeur général des Antiquités, M. Ernest Will, directeur de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth, M. Maurice Dunand, directeur des fouilles de Byblos et de Sidon, le R. P. Maurice Tallon, de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth ; en Syrie, le Dr. Afif Bahnassi, directeur général des Antiquités et des Musées, M. Adnan Bounni, directeur des Fouilles, et le Dr. Kassem Toueir, directeur à la Direction Générale des Antiquités, M. Bachir Zouhdi, Conservateur au Musée de Damas, M. Gabriel Saadé à Lattaquié, M. Thierry Bianquis, directeur de l'Institut français d'Études arabes de Damas, ainsi que ses prédécesseurs, M. Nikita Élisseeff et M. André Raymond. J'exprime tout particulièrement ma reconnaissance à M. Jean Pouilloux, maintenant directeur au Centre National de la Recherche Scientifique. Le Professeur Fergus Millar a bien voulu réviser mon manuscrit et me suggérer corrections et compléments ; je l'en remercie sincèrement.

² Voir mon ouvrage *Arados et sa péréie aux époques grecque, romaine et byzantine* (1974), 191-258 ; voir aussi le volume collectif *Ἑλληνισμός και Ῥώμη* (Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους, Athènes, Ekdotike Athenon, 1976), 279-319, où j'ai tenté une synthèse sur Rome et l'hellénisme dans la Syrie romaine.

³ Noter quelques sigles utilisés dans cet article : AAS = *Annales archéologiques de Syrie*, devenues *Annales archéologiques arabes syriennes* ; BMB = *Bulletin du Musée de Beyrouth* ; CIS = *Corpus Inscriptionum Semiticarum* ; DBS = *Supplément au Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux ; IGLS = *Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie* (publiées par L. Jalabert, R. Mouterde, C. Mondésert ou J.-P. Rey-Coquais) ; MUSJ = *Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth* ; RN = *Revue numismatique* ; SGN = *Sylloge Graecorum Nummorum* ; ZDPV = *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*. Noter aussi l'abréviation suivante : Schürer² = E. Schürer, *The History of the Jewish People in the Age of Jesus Christ (175 B.C.-A.D. 135)* I, édité et révisé par G. Vermes et F. Millar (1973). *Aufstieg und Niedergang der röm. Welt* II. 8 (1977), 3-294 consacrées à la Syrie, a paru trop tard pour pouvoir être utilisé ici.

⁴ Sur la situation au I^{er} siècle avant J.-C., mise au point et références dans Éd. Will, *Recherches sur l'histoire politique du monde hellénistique* II (1967), 423-34, 455-66.

⁵ Sur l'importance et la position des éléments arabes en Syrie, voir R. Dussaud, *La pénétration des Arabes en Syrie avant l'Islam* (1955) ; R. Merkel, dans F. Altheim — R. Stiehl, *Die Araber in der Alten Welt* I (1964), 139-80.

Philhellène.⁶ Appelé par les bourgeois d'Antioche, le roi d'Arménie, Tigrane, s'empara rapidement de toute la Syrie.

Les motifs et les causes de l'intervention romaine sont complexes : guerre contre Tigrane en Asie mineure, crainte d'un péril parthe, lutte contre la piraterie en Méditerranée, intérêts des financiers romains.⁷ Vaincu par Lucullus en 68, Tigrane dut abandonner la Syrie et la Phénicie, où les désordres recommencèrent. En 67, le proconsul de Cilicie, Q. Marcius Rex, vint à Antioche. En 66, Pompée envoya ses lieutenants occuper la Syrie, puis il y vint lui-même dans l'été 64.⁸

Pompée fut reçu en libérateur. Il délivra les villes des tyrans et les rétablit dans leur indépendance municipale⁹ ; son action fut particulièrement sensible dans la Syrie du Sud et la région du Jourdain, où la principale ville de la Décapole,¹⁰ Gadara, prit le nom de Pompeia Gadara.¹¹ Pompée abolit la faible royauté séleucide, mais il laissa subsister de puissants princes indigènes, notamment le tétrarque de Chalcis Ptolémée, le phylarque des Émésènes, Sampsigéram, qui prit le titre de roi, le roi Antiochos de Commagène, qui reçut la ville de Séleucie de l'Euphrate, voisine de son royaume.¹² La Syrie devint province romaine.

Loin de lui apporter la paix, l'annexion fit entrer la Syrie dans les guerres civiles romaines dont elle eut particulièrement à souffrir. Aux luttes intestines s'ajoutèrent des invasions parthes, après la défaite de Crassus à Carrhes, puis à l'appel du transfuge Labiénus. Sur cette période extrêmement troublée, les textes et la numismatique fournissent d'abondantes précisions.¹³

Les événements ont marqué la chronologie, les villes ayant multiplié les ères de leurs libérations successives.¹⁴ La venue de Pompée suscita des ères pompéiennes à Antioche et à Apamée,¹⁵ dans les villes littorales du Liban nord,¹⁶ dans la Phénicie du Sud¹⁷ et surtout dans la Décapole.¹⁸ Ce sont toutes des ères municipales, même si Gadara désigne la première année de sa libération par Pompée comme l'an 1 de Rome.¹⁹ Seules les villes de la Décapole gardèrent leurs ères pompéiennes. Au passage de César, Antioche prit une ère césarienne inaugurée en 49 ;²⁰ Laodicée, devenue *Julia Laodicea*,²¹ et Ptolémaïs²² prirent

⁶ cf. J. Starcky, 'Pétra et la Nabatène', *DBS* VII (1966), 907 ; A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*² (1971), 254 ; J. Teixidor, *The Journal of the Ancient Near Eastern Society of Columbia University* 5 (1973), 408 ; Schürer², 577-9. La *Souda*, s.v. Νικόλαος et Ἀντίπατρος, fournit quelques données sur la situation de la bourgeoisie hellénisée de Damas au temps de la jeunesse de Nicolas de Damas ; cf. B. Z. Wacholder, *Nicolaus of Damascus* (1963), 14-17 ; G. W. Bowersock, *Augustus and the Greek World* (1965), 134-8.

⁷ cf. Éd. Will, op. cit. (n. 4). Les intérêts financiers apparaissent bien aux premiers temps de l'occupation romaine ; cf. C. Nicolet, *L'ordre équestre à l'époque républicaine* (2 vol., 1966 et 1974), 335, 678, 763-4.

⁸ Voir F. P. Rizzo, *Le fonti per la storia della conquista pompeiana della Siria* (Suppl. Kokalos 2 ; Palermo 1963).

⁹ cf. A. H. M. Jones, *Cities*, 256-62.

¹⁰ H. Bietenhard, 'Die Dekapolis vom Pompeius bis Traian', *ZDPV* 76 (1963), 24-58 ; S. Thomas Parker, 'The Decapolis Reviewed', *Journ. Bibl. Lit.* 94 (1975), 437-41, montrant que la Décapole est une expression géographique et non une ligue fondée par Pompée. Sur Pella, voir R. H. Smith, *Pella of the Decapolis*, vol. 1, *The 1967 Season of the College of Wooster Expedition to Pella* (1973).

¹¹ H. Seyrig, *Antiq. syr.* VI, 41-2.

¹² J. Wagner, *Seleukeia am Euphrat|Zeugma* (Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Reihe B/10, 1976), 275-6 et 285-6. La ville fut enlevée à la Commagène et rattachée à la province de Syrie après Actium.

¹³ Voir notamment A. R. Bellinger, 'The Early Coinage of Roman Syria', *Studies in Roman Economic and Social History presented to A. C. Johnson* (1951), 58-67 ; G. Downey, *A History of Antioch in Syria* (1961), 143-62 ; M. Chéhab, 'Tyr à l'époque

romaine', *MUSJ* 38 (1962), 24-6 ; J.-P. Rey-Coquais, *Arados et sa péree*, 160-4.

¹⁴ Sur les ères, les études de H. Seyrig, *Antiq. syr.* (voir index), demeurent fondamentales. Les récents manuels de chronologie, V. Grumel, *La Chronologie* (*Traité d'Études Byzantine* 1, 1958), E. J. Bickerman, *Chronology of the Ancient World* (1968), A. E. Samuel, *Greek and Roman Chronology, Calendars and Years in Classical Antiquity* (*Handbuch der Altertumswissenschaft* I, 7, 1972), qui ne sauraient tout développer, sont insuffisants.

¹⁵ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 73-84 ; 77-8, raison du choix de l'année 66 comme origine de l'ère, mais *Antiq. syr.* VI, 98 ; l'ère d'Antioche est une ère locale. Il n'y a pas d'ère pompéienne d'Aréthuse ; R. Mouterde, *I GLS* V, p. 57, A. E. Samuel, *Greek and Roman Chronology*, 247, n. 1, n'ont pas vu qu'*Antiq. syr.* IV corrigeait *Syria* 27 (1950), 20-1.

¹⁶ Ère pompéienne de 64 ou 63 à Tripolis, H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 109-10 ; à Orthosie, Botrys, Byblos, H. Seyrig, *Antiq. syr.* V, 92-9.

¹⁷ Ère pompéienne probablement de 63 à Dora et à Démétrias de Phénicie, H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 72-117.

¹⁸ Ères de 64 à Gadara, Hippos, Scythopolis, de 63 à Gérasa, Pella, Philadelphie, H. Seyrig, *Antiq. syr.* VI, 44 ; pour Scythopolis, voir aussi H. Seyrig, *RN* 1964, 65-7. Ères de 64 ou de 63 à Abila et Dion, H. Seyrig, *Antiq. syr.* VI, 49-51, en tenant compte que Tafas, sur le territoire de Dion ou d'Abila, a une ère de 64, *ibid.*, 44, n. 5.

¹⁹ H. Seyrig, *Antiq. syr.* VI, 45-8 ; Tripolis, Orthosie, Démétrias, Dora, ont aussi frappé des monnaies de l'an 1.

²⁰ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 73, 76, 81.

²¹ H. Seyrig, *ibid.*, 97.

²² H. Seyrig, *Antiq. syr.* V, 93, n. 4.

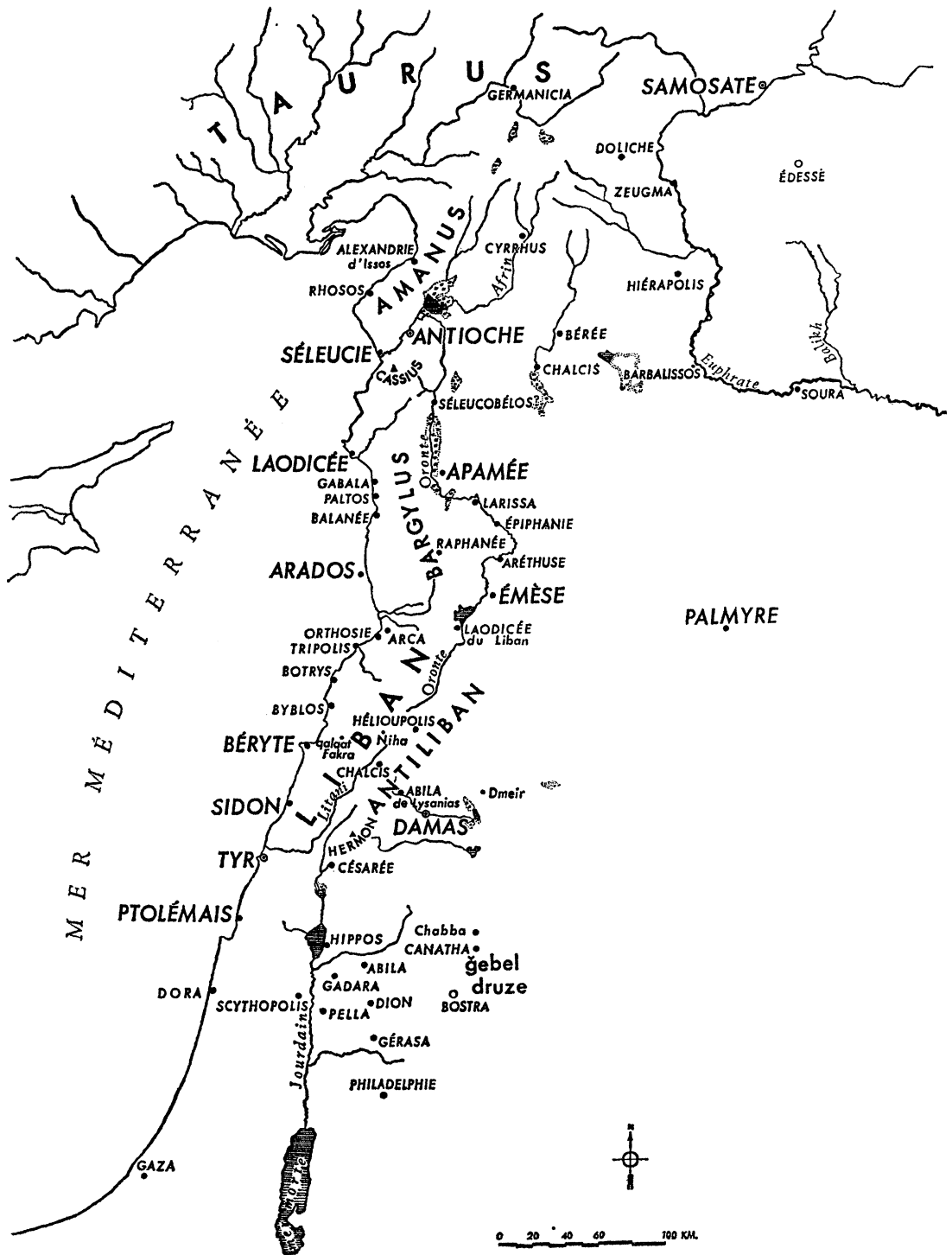


FIG. I. SYRIE ROMAINE

Copyright reserved

une ère de 48, Gabala, détachée de la confédération aradienne, une ère de 46.²³ Dolichè eut une ère pompéienne ou césarienne.²⁴ La domination d'Antoine²⁵ amena des ères antoniennes à Rhosos, inaugurée en 42,²⁶ à Apamée entre 41 et 39,²⁷ à Balanée, détachée à son tour de la confédération aradienne, en 37 avant J.-C.²⁸ Il y eut une ère syrienne de Cléopâtre, débutant à la fin de 37 ou en 36, utilisée à Béryte, Tripolis, Orthosie.²⁹

La victoire d'Auguste fit apparaître des ères d'Actium dans les grandes métropoles de la Syrie du Nord-Ouest, Antioche, Séleucie, Laodicée, Apamée, à Aréthuse sur le moyen Oronte, à Tripolis, Botrys et Byblos,³⁰ sur le littoral du Liban nord, qu'Auguste délivra de la menace des Ituréens établis dans la montagne.³¹ Le plus souvent, ces ères d'Actium sont des ères de courtoisie ou des ères commémoratives, et non pas le mode usuel de datation, sauf peut-être à Aréthuse,³² à Byblos au II^e siècle et à Botrys à une époque tardive.³³

Quelques grandes villes maritimes gardèrent leur ère hellénistique : Séleucie,³⁴ Arados,³⁵ Sidon,³⁶ Tyr³⁷ ; quoique Béryte fût devenue colonie romaine, l'usage de l'ère hellénistique de la cité resta assez vivant pour réapparaître dans les inscriptions de la haute époque byzantine.³⁸

L'ère des Séleucides fait figure d'ère de la province,³⁹ depuis la Cyrrestique au Nord jusqu'au Sud de Damas, dans toutes les villes qui n'utilisaient pas une ère propre.⁴⁰

Toute cité qui possédait une ère propre pouvait organiser à son gré son calendrier ; les calendriers en usage dans la Syrie romaine et les dates choisies pour le début de l'année posent encore des problèmes.⁴¹ Dans les cités et les régions où était employée l'ère des Séleucides, devenue l'ère de la province, le calendrier semble avoir été modifié aux alentours de l'ère chrétienne pour faire coïncider le début de l'année avec l'anniversaire de la naissance d'Auguste, le 23 septembre ;⁴² la réforme du calendrier serait peut-être liée à l'instauration du culte impérial.

Une grande inscription d'Apamée mentionne un prince Dexandros qui aurait été, du vivant même d'Auguste, le premier grand-prêtre du culte impérial dans la province de Syrie.⁴³ Le titre de métropole dont jouissait Antioche dut alors s'enrichir d'une signification nouvelle.⁴⁴ Le prêtre de César Auguste à Arados (IGLS 4012), du vivant d'Auguste, peut être un prêtre d'un culte impérial municipal ou provincial. Une inscription inédite d'Abila

²³ H. Seyrig, *RN* 1964, 220 ; cf. J.-P. Rey-Coquais, *Arados et sa pérée*, 162.

²⁴ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 116-17. Il n'y a pas d'ère césarienne de Scythopolis, H. Seyrig, *RN* 1964, 65-7.

²⁵ cf. H. Buchheim, *Die Orientpolitik des Triumvirn M. Antonius* (1960).

²⁶ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 98-101. Cette ère date les lettres d'Octavien à son navarque Séleucos de Rhosos, *IGLS* 718 = R. K. Sherk, *Roman Documents from the Greek East* (1969), no. 58. Encore en usage en 135/6, *RN* 1968, 9.

²⁷ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 84.

²⁸ H. Seyrig, *RN* 1964, 41, 43 ; cf. J.-P. Rey-Coquais, *Arados et sa pérée*, 164.

²⁹ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 109-10.

³⁰ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 73-109 ; v. 93, n. 3 ; 95, n. 6.

³¹ cf. *CIL* III 6687 (= *ILS* 2683 = Ehrenberg-Jones, n^o. 231 = E. Gabba, *Iscr. gr. e lat. per lo studio della Bibbia* (1958), 52-61, n^o 18) ; cf. J.-P. Rey-Coquais, *MUSJ* 47 (1972), 100-1.

³² H. Seyrig, *Antiq. syr.* v, 87-8 ; *IGLS* 2085.

³³ H. Seyrig, *Antiq. syr.* v, 89, 92-4, 96 ; cf. J.-P. Rey-Coquais, *MUSJ* 47 (1972), 100-1.

³⁴ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 85.

³⁵ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 188-92 ; VI, 53-5 ; *IGLS* VII, p. 22-4 ; cf. *Arados et sa pérée*, 196.

³⁶ A. Alt, *ZDPV* 62 (1939), 209-20.

³⁷ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 145. A. E. Samuel, *Greek and Roman Chronology*, ne mentionne pas l'ère tyrienne de 126 avant J.-C.

³⁸ H. Seyrig, *Syria* 39 (1962), 42-4.

³⁹ Il n'y a pas de documents sur la façon de dater dans la Syrie intérieure entre la conquête de Pompée et le règne d'Auguste ; cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.*

v, 98, n. 5. L'ère des Séleucides est en usage à Damas, H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 101-4, à Baalbek et dans sa région, H. Seyrig, *Syria* 39 (1962), 44, n. 2.

⁴⁰ L'usage d'ères différentes peut permettre de reconnaître les limites des territoires des cités, ainsi, pour Antioche, H. Seyrig, dans G. Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du Nord* III (1958), 12-14 ; pour Sidon, A. Alt, *ZDPV* 62 (1939), 209-20 ; *ZDPV* 70 (1954), 142-6 : 'Neues über die Zeitrechnung der Inschriften des Hermongebiets' ; pour Arados, *IGLS* VII, p. 22-3.

⁴¹ Voir V. Grumel, *La Chronologie*, 168-9, 172-5. Pour le calendrier de Séleucie de Piérie, V. Grumel, 174, et A. E. Samuel, *Greek and Roman Chronology*, 174, n. 2, renvoient seulement aux *Hemerologia* publiés par W. Kubitschek en 1915 ; il existe de nombreuses inscriptions datées de Séleucie, *IGLS* III, 2 (1953), où les noms de mois sont des noms de mois macédoniens. Voir aussi ma note 'Calendriers de la Syrie gréco-romaine', *Akten des VI. Intern. Kongresses f. Gr. u. Lat. Epigr. München 1972* (*Vestigia* 17, 1973), 564-6. Pour le calendrier en usage à Doura-Europos, voir C. B. Welles, *Excav. Dura, Final Report* v, 1, 10.

⁴² Voir ma note 'Calendriers de la Syrie gréco-romaine'.

⁴³ J.-P. Rey-Coquais, *AAS* 23 (1973), 51-2.

⁴⁴ G. Downey, *A History of Antioch*, 167-8, pense que le titre de métropole était sorti d'usage et qu'il réapparaît sur les monnaies de 5/6 après J.-C. par allusion à la nouvelle position d'Antioche comme capitale d'une province agrandie par l'annexion du royaume d'Archelaüs ; mais le titre de métropole apparaît aussi en 25/4 avant J.-C. et en 4/5 après J.-C. sur des monnaies d'Antioche, *SGN Danish Museum, Syria : Cities*.

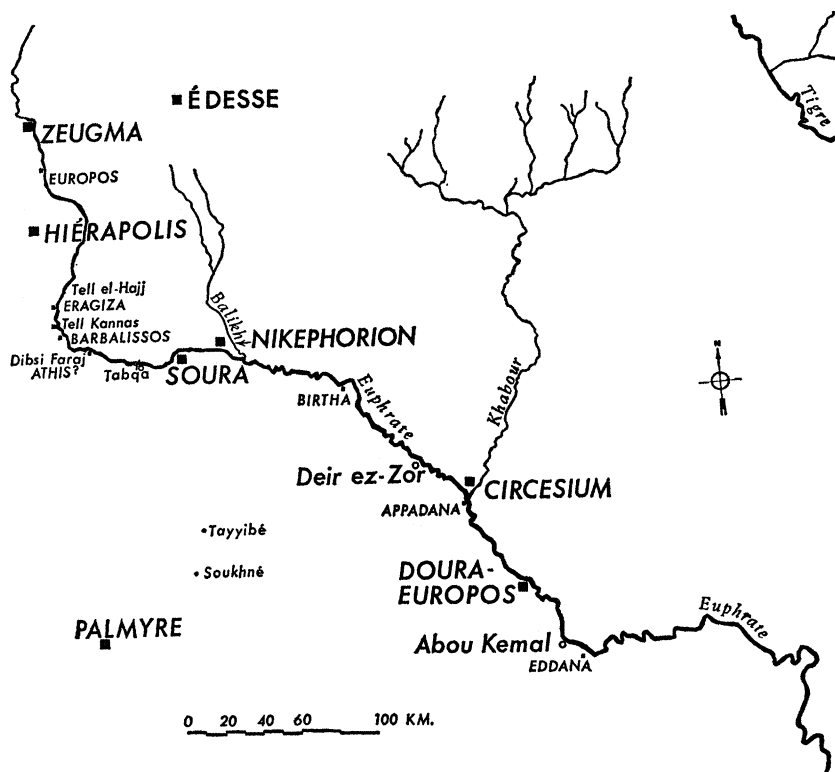


FIG. 2. LA FRONTIÈRE DE L'EUPHRATE

Copyright reserved

de Lysanias mentionne, à l'automne 69, un grand-prêtre de Rome et d'Auguste et une mention de ce même culte apparaît dans une inscription inédite non datée de Sidon ; le culte impérial en Syrie fut institué sous ce titre. Les concours du *koinon* dateraient de l'époque d'Auguste ; une inscription de Magnésie du Méandre,⁴⁵ dont l'écriture est ' d'âge augustéen ' selon son premier éditeur, honore un athlète vainqueur pour la troisième fois au concours du *koinon* de Syrie.

Le culte impérial fut pour la Syrie romaine la première expression de son unité et de son loyalisme.

2. LE I^{er} SIÈCLE DE NOTRE ÈRE : UNE PRUDENTE ROMANISATION

Durant le I^{er} siècle de notre ère, la province romaine de Syrie, qui s'étendait jusqu'aux confins de l'Égypte — Gaza lui fut directement rattachée en 6 après J.-C.⁴⁶ — était une mosaïque de cités, de principautés et de territoires aux statuts divers que Rome entreprit patiemment d'unifier et d'intégrer plus étroitement à l'empire.

La politique de Rome envers les princes illustre les difficultés rencontrées pour soumettre des populations lentes à accepter la romanisation.⁴⁷ Le descendant des tétrarques de Chalcis, Zénodore, avait obtenu de recouvrer la principauté de ses pères. Ce fut un échec ; loin d'assurer la sécurité dans la Syrie du Sud, Zénodore se joignit aux pillards. Auguste dut

⁴⁵ O. Kern, *Die Inschriften von Magnesia*, 149 (= L. Moretti, *Iscr. agon. greche*, 62). G. Downey, op. cit. (n. 13) 209 et 232, n. 151 ; J. Deininger, *Die Provinziallandtage der röm. Kaiserzeit* (1965), 87, retiennent seulement une datation au I^{er} siècle de notre ère.

⁴⁶ Josephé, *Ant.* 12, 317-21 ; *Bell.* 2, 93-8. Cf. Avi-Yonah, ' Palästina ', *RE Suppl.* XIII (1973), 378.

⁴⁷ cf. H.-G. Pflaum, *Les procurateurs équestres* (1950), 20.

lui enlever successivement ses divers territoires pour les donner au roi Hérode le Grand et les transmettre ensuite à son fils le tétrarque Philippe qui, en 2 avant J.-C., fonda, au cœur des territoires ituréens, la ville de Césarée de l'Hermon.⁴⁸ Après avoir déposé la dynastie d'Émésène, Auguste jugea bon, dix ans plus tard, de la rétablir.⁴⁹ Une principauté indigène devait exister dans les montagnes du Liban nord ;⁵⁰ c'est à l'époque d'Auguste qu'Arca des Ituréens dut devenir Césarée du Liban, destinée à contenir et à administrer des populations montagnardes encore farouches.⁵¹ Dans la Syrie du Nord-Ouest, Pline (*NH* 5, 81-2) signale de nombreuses tétrarchies, dont dix-sept sont trop insignifiantes pour qu'il les énumère. Une inscription d'Apamée fait connaître un tétrarque Dexandros, qu'Auguste reconnut comme ami et allié du Peuple Romain ;⁵² la situation de sa tétrarchie, sans doute proche d'Apamée, est inconnue.⁵³

Tibère annexa le royaume de Commagène,⁵⁴ mais Caius rétablit la dynastie. Sous Tibère, l'évangile de Luc 3, 1, et des inscriptions de Souk Ouadi Barada⁵⁵ font connaître un tétrarque Lysanias d'Abila ; étudiant l'épithaphe princière d'Hélioupolis *IGLS* 2851, H. Seyrig a mis en lumière ses rapports de parenté avec la dynastie de Chalcis.⁵⁶ Claude, en 41, donna Chalcis au prince Hérode, petit-fils d'Hérode le Grand. Après la mort du roi Sohem, sans doute prince du Liban nord, et du roi Agrippa I,⁵⁷ qui avait hérité des possessions du tétrarque Philippe, leurs territoires furent annexés à la province de Syrie sous des procurateurs (Tacite, *Ann.* 12, 23). En Syrie du Nord, l'inscription nabatéenne de Hébran est datée de l'an 7 de Claude ;⁵⁸ la citoyenneté romaine des ascendants de Tibérios Claudios Balsamios, le pieux prophète que mentionne une inscription de Canatha/Qanawat,⁵⁹ pourrait remonter à cette époque, où Rome avait dû chercher le concours des notables locaux. Ce gouvernement direct ne donna pas satisfaction. Le fils d'Agrippa I, auquel avait été d'abord confié le royaume de Chalcis à la mort de son oncle Hérode, reçut progressivement, en plus de ses territoires de Palestine, toutes les anciennes tétrarchies du Liban, de l'Antiliban, de l'Hermon et de la Syrie du Sud.⁶⁰ H. Seyrig a établi les ères d'Agrippa II, telles qu'elles apparaissent sur les monnaies, dans les inscriptions et dans les textes littéraires.⁶¹ Th. Frankfort a étudié le royaume d'Agrippa II, dont l'étendue était plus grande que ne le montre sa carte ;⁶² il est assuré qu'il comprenait au Nord Césarée du Liban, que Josèphe (*Bell.* 7, 96) appelle Arca du royaume d'Agrippa. Étudiant les inscriptions de Qalaat Fakra, dans la haute montagne libanaise au Nord-Est de Beyrouth, P. Collart a supposé que Fakra était au voisinage des terres d'Agrippa I, puis d'Agrippa II.⁶³ Il est possible de supposer, avec non moins de vraisemblance, que Fakra avait appartenu au 'royaume' du Liban nord et qu'il fut annexé par Claude à la mort du roi Sohem ; ainsi s'expliquerait que la tour, qui est un monument culturel,⁶⁴ commencée en l'an 355 Séleucide (43/4 après J.-C.) comme l'indique l'inscription de la pierre d'angle, présente au linteau de la porte principale une dédicace à Claude, auquel est associé le grand dieu local Zeus Beelgalassos.⁶⁵ Qalaat Fakra serait ensuite entré dans les domaines d'Agrippa II ; ce serait la raison d'une dédicace à

⁴⁸ Voir Schürer², 561-73, Appendice 1 : 'History of Chalcis, Ituraea and Abilene'.

⁴⁹ cf. *IGLS* v (1959), 114, avec les références.

⁵⁰ cf. M. P. Charlesworth, *CAH* x (1952), 115 et 281 ; H. Seyrig, *MUSJ* 37 (1961), 261.

⁵¹ H. Seyrig, *Syria* 36 (1959), 39-43 = *Antiq. syr.* vi, 11-16 ; J. Starcky, 'Arca du Liban', *Les Cahiers de l'Oronte* (Beyrouth) 10 (1971-2), 103-17.

⁵² *AAS* 23 (1973), 41-6 et 50-5 ; cf. J. Reynolds, *JRS* 66 (1976), 184.

⁵³ Dans l'article cité ci-dessus (n. 52), à propos du Massyas qui sépare Apamée de la tétrarchie, il aurait fallu citer aussi Strabon 16, 753 ; il pouvait y avoir plusieurs Marsyas ou Massyas. Sur quelques tétrarchies de la Syrie intérieure, voir les hypothèses de A. H. M. Jones, *Cities*, 262-3, 267.

⁵⁴ Je n'ai pu voir M. Pani, *Roma e i re d'Oriente da Augusto a Tiberio* (1972).

⁵⁵ E. Gabba, *Iscr. gr. e lat. per lo studio della Bibbia*, n° 16 ; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1959, 3.

⁵⁶ H. Seyrig, dans *Archäologie und Altes Testament, Festschrift Kurt Galling* (1970), 251-4.

⁵⁷ Voir Schürer², 442-54 : 'Agrippa I'.

⁵⁸ *CIS* II 170 ; cf. J. Starcky, *DBS* VII (1966), 917.

⁵⁹ Inscription inédite, découverte par M. Ghaleb Amer dans le 'mausolée des prêtres' qui jouxte à l'Est l'abside de la basilique ; l'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde saillant sur le long côté du couvercle d'un sarcophage remployé : Τιβ(έρ)ιον Κλ(αύδιον) Βαλασαμίων εὐσεβῆ προφήτην καὶ Ἀγριπ(εί)αν συνβίον βασιμαίον υἱὸς μετὰ ἀδελφῶν.

⁶⁰ Voir Schürer², 471-83, Excursus : 'Agrippa II'.

⁶¹ H. Seyrig, *RN* 1964, 55-65.

⁶² Th. Frankfort, dans *Hommages A. Grenier, Coll. Latomus* 58. 2 (1963), 659 s. ; carte pl. cxlii.

⁶³ P. Collart, *Syria* 50 (1973), 137-61.

⁶⁴ La tour est sur le même axe que le grand autel, vers lequel ouvre la loggia de son premier étage, qui abritait sans doute une statue de culte (relevés inédits de M. Haroutune Kalayan).

⁶⁵ Lecture assurée par des inscriptions inédites découvertes par M. Haroutune Kalayan.

Agrippa II et à Béréenice, faite, dans le temple dit d'Atargatis, par la déesse elle-même, θεὰ Ἀταργάτεις Ἀράβων ἀνέθηκε, par l'intermédiaire du grand-prêtre.⁶⁶

A la mort d'Agrippa II, dont la date, controversée, est certainement antérieure à la fin du règne de Domitien,⁶⁷ son vaste royaume fut définitivement annexé à la province de Syrie. C'était le dernier royaume à disparaître. Le royaume de Commagène avait été définitivement annexé à la province de Syrie en 72. La dynastie d'Émèse avait dû cesser de régner avant 78.⁶⁸ Les tétrarques avaient toutes disparu ; sous Trajan, le descendant du tétrarque Dexandros n'était plus qu'un riche particulier, à qui toutefois Rome avait concédé les ' honneurs royaux '.⁶⁹ Chalcis, vraisemblablement la ville de Syrie du Nord-Ouest,⁷⁰ où régnait sous Vespasien un roi Aristobule de Chalcidique, inaugurait en 92 une ère qui marquait sans doute son retour à la vie municipale dans le cadre de la province de Syrie ; la ville porta désormais le nom de Flavia Chalcis.⁷¹

Sur le statut des villes de Syrie dans l'empire romain et sur l'évolution de leurs rapports avec le pouvoir central, il faut nous contenter ici de quelques indications.

Les grandes villes conservèrent plus ou moins longtemps une relative autonomie. Pline (*NH* 18, 79), utilisant sans doute des renseignements remontant à l'époque d'Auguste, énumère *Antiochia libera*, *Laodicea libera*, *Seleucia libera*. Sidon et Tyr conservèrent aussi leur liberté ;⁷² on ne sait quel sens donner aux termes peu clairs de Dion Cassius 54, 6, 7, sur une révolte et un châtement de ces deux cités sous Auguste.⁷³ Ulpien (*Digeste* 50, 15, 1) loue Tyr, sa ville natale, de la loyauté avec laquelle elle a gardé le traité qui la liait à Rome. Arados aussi a dû, dans les premiers temps de l'empire, conserver une certaine autonomie sous le contrôle d'un préfet.⁷⁴

La ' liberté ' des cités apparaît dans leur monnayage. Plusieurs conservèrent le droit de frapper des monnaies d'argent, privilège souverain. Arados l'avait perdu en 46 avant J.-C. ; Séleucie frappa des tétradrachmes jusqu'en 6 après J.-C., Antioche jusqu'en 38, Sidon jusqu'en 43, et des didrachmes jusqu'en 54, Tyr jusqu'à la fin du règne de Néron, Laodicée jusqu'en 124.⁷⁵ Certaines monnaies municipales de bronze ne portent ni l'effigie ni le nom de l'empereur régnant⁷⁶ ; mais il n'est pas certain que ces monnayages ' pseudautonomes ' aient une signification politique.

Aux débuts de l'empire, les statuts de deux villes, Palmyre et Damas, posent des problèmes particuliers. A Damas, les émissions municipales de bronze s'interrompent après le règne de Tibère et il y a dans la ville, sous le règne de Caius, un ethnarque du roi Arétas (*II Cor.* 11, 32 ; *Act.* 9, 23-5) ; on en a parfois conclu que Damas était retournée sous la domination nabatéenne et qu'elle aurait été reconquise sous Néron, sous qui reprend le monnayage municipal.⁷⁷ En fait, on admettra beaucoup plus volontiers que Damas est restée dans l'empire romain ; on considérera l'interruption du monnayage municipal, qui s'est renouvelée de Néron à Hadrien, comme une affaire purement intérieure, et l'ethnarque du roi Arétas comme un représentant royal, jouant le rôle d'un consul, chargé de veiller aux intérêts de la communauté nabatéenne établie à Damas.⁷⁸ L'inscription nabatéenne de

⁶⁶ Nouvelle ' lecture '. Ce serait un exemple de plus de ces *Dédicaces faites par des dieux*, étudiées par J. T. Milik.

⁶⁷ Une inscription trouvée sur un site de l'ancien royaume d'Agrippa II est datée par une année de règne de Domitien : cf. Th. Frankfort, op. cit. (n. 62), 667 ; H. Seyrig, *RN* 1964, 60-1 ; Schürer², 481-3.

⁶⁸ cf. *IGLS* v, p. 113-16.

⁶⁹ *AAS* 23 (1973), 39-47, inscr. n° 1, 2, 6, 9 ; 53-5.

⁷⁰ Voir Schürer², 573 ; F. Millar et G. Vermes hésitent entre Chalcis ad Libanum et Chalcis ad Belum.

⁷¹ *BMC Syria*, liv-lv. Pour A. H. M. Jones, *JRS* 21 (1931), 267, il s'agit bien de Chalcis ad Belum.

⁷² *BMC Phoenicia*, cxxv et cxxxiv, n. 4 ; O. Eissfeld, *RE*, s.v. 'Tyros' (1948), 1899-1900 ; M. Chéhab, *MUSJ* 38 (1962), 23-31.

⁷³ H. Seyrig, *apud* M. Chéhab, op. cit. (n. 13), 27-8 ; G. W. Bowersock, op. cit. (n. 6), 103. W. Westermann, *The Slave Systems of Greek and Roman Antiquity* (1955), 84, affirme la perte de l'autonomie.

⁷⁴ *IGLS* vii 4009 ; *Arados et sa péréé*, 165-6.

⁷⁵ J.-P. Callu, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311* (1969), 167 et 168, n. 3. Didrachme de Sidon en 54 après J.-C. ; H. Seyrig et G. Le Rider, *RN* 1968, 37.

⁷⁶ Bronzes pseudautonomes à Damas sous Auguste et Tibère, à Tripolis jusqu'à Néron, à Arados jusqu'en 116-17, à Sidon jusqu'en 117/18, à Tyr et à Antioche jusque sous Septime-Sévère : *BMC Phoenicia*, *BMC Syria*, H. Seyrig et G. Le Rider, *RN* 1968, 35 (Arados), 21-2 (Sidon), 38 (Tyr) ; J.-P. Callu, op. cit., 105 (Antioche).

⁷⁷ H. Bietenhard, *ZDPV* 79 (1963), 55-7 ; N. Glueck, *Deities and Dolphins* (1966), 40 ; M. Gawlikowski, *Le Temple palmyrénien* (1973), 45. Pour C. Chad, *Les dynastes d'Émèse* (1972), 104, Damas a été réintégrée dans l'empire romain par Cornelius Palma en 106.

⁷⁸ J. Starcky, *DBS* vii (1966), 909 et 915 ; *Rev. bibl.* 1968, 207. Cf. Schürer², 579, n. 17, et 581-2. Il y a bien des façons d'expliquer que l'ethnarque ait pu faire fermer les portes de la ville.

Dmeir, à l'Est de Damas, n'implique pas non plus une souveraineté nabatéenne sur cette porte du désert.⁷⁹

Le statut de Palmyre a été abondamment débattu.⁸⁰ Aux arguments traditionnels se sont ajoutés récemment des considérations sur l'évolution des institutions municipales.⁸¹ Les plus anciennes inscriptions, jusqu'au milieu du I^{er} siècle de notre ère, montrent les décisions prises par l'assemblée du peuple, les archontes et les trésoriers : la mention de la *boulè* apparaît plus tard. Cette évolution traduit certes l'influence romaine, mais elle se rencontre ailleurs, dans l'Asie romaine par exemple,⁸² à des dates différentes selon les cités ; elle n'est pas produite par l'intervention du pouvoir romain et elle ne saurait passer pour la conséquence d'un changement de statut vis à vis de Rome. Il faut en dire autant de la présence, en 79/80, d'une tribu *Claudias*.⁸³ Plusieurs inscriptions mentionnent quatre tribus anonymes qui, à elles quatre, constituent l'ensemble du corps civique de Palmyre.⁸⁴ Loin de représenter les grandes tribus primitives, araméennes ou arabes, dont le groupement aurait donné naissance à Palmyre, les quatre tribus formeraient les nouvelles divisions civiques de la cité, introduites à l'époque impériale ; comme la plus ancienne attestation est de 132, on s'est demandé si l'institution des quatre tribus ne daterait pas seulement de la proclamation de Palmyre comme ville libre par Hadrien.⁸⁵ D. van Berchem considérait le premier rempart de Palmyre comme l'œuvre des troupes romaines qu'aurait installées Germanicus ;⁸⁶ mais M. Gawlikowski a établi que la technique du rempart n'avait rien de romain⁸⁷ et aucune garnison romaine n'est attestée à Palmyre avant 167 après J.-C.⁸⁸ La loi fiscale de Palmyre, telle que l'a analysée H. Seyrig, resterait seule à montrer Palmyre dans la situation d'une ville sujette, au plus tard sous le règne de Néron ; on remarquera toutefois que les édits anciens sont repris dans la loi votée en 137 par le Sénat de Palmyre et que leurs dispositions toujours en vigueur ne sont donc pas incompatibles avec la 'liberté'.

Deux villes, Béryte et Hélioupolis/Baalbek, reçurent des vétérans romains dès l'époque d'Auguste. M. P. Charlesworth,⁸⁹ puis G. W. Bowersock,⁹⁰ ont bien indiqué la valeur stratégique de cet axe de pénétration de la Méditerranée vers la Syrie intérieure, qui coupait en deux les pays ituréens encore dangereusement insoumis. Les dates et les modalités de fondation de ces établissements romains restent sujettes à controverses.⁹¹

Connue par Pline (*NH* 5, 78) seulement sous le nom de *Julia Felix Berytus*, la colonie serait antérieure à 27 avant J.-C. ;⁹² l'intervention d'Agrippa, seule connue de Strabon (16, p. 756), aurait donné à la colonie une nouvelle extension. Ce que l'on peut connaître du plan d'urbanisme de la Béryte romaine, restitué par J. Lauffray⁹³ et rectifié par H. Kalayan à la suite de découvertes récentes,⁹⁴ laisse penser à un développement en deux étapes au moins, mais que l'on ne saurait dater avec une précision suffisante. La légende de monnaies de Béryte frappées sous Commode célébrerait peut-être le deuxième 'siècle' de la colonie

⁷⁹ J. Starcky, *DBS* VII, 919. *Contra*, Ch. Clermont-Ganneau, *Rec. arch. or.* I (1888), 48-74 ; H. Bietenhard, *ZDPV* 79 (1963), 57, n. 216.

⁸⁰ H. Seyrig, 'Le statut de Palmyre', *Antiq. syr.* III, 142-75 ; A. Piganiol, 'Observations sur le Tarif de Palmyre', *Rev. Historique* 195 (1945), 10-29 ; I. A. Richmond, 'Palmyra under the Aegis of Rome', *JRS* 53 (1963), 43-54 ; M. Gawlikowski, *Le Temple palmyrénien*, 41-5 ; G. W. Bowersock, 'Syria under Vespasian', *JRS* 63 (1973), 133-40.

⁸¹ M. Gawlikowski, op. cit. (n. 77), 46-7.

⁸² Chr. Habicht, *Altertümer von Pergamon* VIII, 3, *Die Inschr. des Asklepieions* (1969), 157-8.

⁸³ J. T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux* (1972), 259, croit cette tribu étrangère à Palmyre ; mais un étranger indique son ethnique, non sa tribu.

⁸⁴ Les 'quatre tribus' ont été étudiées récemment par D. Schlumberger, *Syria* 48 (1971), 121-33 ; J. T. Milik, op. cit. (n. 83), 17, 30, 234 ; M. Gawlikowski, op. cit. (n. 77), 26-47. Cf. J. Starcky, *Rev. arch.* 1974, 1, 85 ; D. van Berchem, *Palmyre, Colloque Strasbourg 1973* (1976), 170-3.

⁸⁵ M. Gawlikowski, op. cit. (n. 77), 47.

⁸⁶ D. van Berchem, *CRAI* 1970, 235.

⁸⁷ M. Gawlikowski, op. cit. (n. 77), 44 ; *Studia Palmyreńskie* 6-7 (1975), 45-6.

⁸⁸ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 180-6. Cf. I. A. Richmond, *JRS* 53 (1963), 49-50. Voir ci-dessous, p. 68.

⁸⁹ M. P. Charlesworth, *CAH* x (1952), 281.

⁹⁰ G. W. Bowersock, *Augustus and the Greek World*, 65-6.

⁹¹ Sur Beyrouth romaine, l'étude la plus récente est celle de R. Mouterde, *Regards sur Beyrouth*, Extrait de *MUSY* 40 (1966), 23 s. Sur Hélioupolis, voir notre introduction, *IGLS* VI (1967), p. 34, n. 9.

⁹² M. P. Charlesworth, *CAH* x, 120 ; R. Mouterde, op. cit. (n. 91), 23. Il n'y a pas de preuve que l'extension du territoire de Béryte soit une récompense d'une hypothétique révolte contre Antoine et Cléopâtre.

⁹³ J. Lauffray, 'Forums et monuments de Béryte', *BMB* 7 (1944-5), 13-80, et 8 (1946-8), 7-16, résumé dans R. Mouterde et J. Lauffray, *Beyrouth, ville romaine* (1953).

⁹⁴ R. Saïdah, *Berytus* 18 (1969), 137-9.

sec(undo) saec(ulo) col(oniae) Ber(ytensis),⁹⁵ si l'on donne au siècle sa durée antique de 110 ans, 220 ans avant la fin du règne de Commode reportent, au plus tard, à l'année 28 avant J.-C.

Le cas d'Hélioupolis est différent. Je ne crois pas qu'il se réduise à une alternative entre une fondation coloniale sous Auguste et l'élévation au statut colonial, sous Septime-Sévère, d'un établissement dépendant primitivement de Béryte.⁹⁶ Qu'Hélioupolis ait été indépendante de Béryte à l'époque de Trajan ou d'Hadrien, comme l'a établi H. Seyrig,⁹⁷ ne constitue pas une preuve de la fondation d'une colonie indépendante sous Auguste. L'existence d'une colonie romaine à Hélioupolis est ignorée de Strabon et de Pline et la notice de Strabon (16, p. 756) sur le territoire accordé à Béryte par Agrippa jusqu'aux sources de l'Oronte y semble peu favorable. Si Béryte et Hélioupolis sont toutes deux des fondations d'Auguste, on se demande pourquoi l'une aurait eu le *jus italicum* et le droit de monnayage dès l'origine et pourquoi l'autre aurait attendu le règne de Septime-Sévère pour les obtenir (*Digeste* 50, 15, 1), ou pourquoi leurs plans d'urbanisme, aussi sommaire qu'en soit notre connaissance,⁹⁸ présentent d'aussi grandes différences. La comparaison des données disponibles révèle bien d'autres dissemblances.

Une hypothèse paraît permise.⁹⁹ A l'époque d'Auguste, comme l'atteste l'onomastique, Hélioupolis aurait reçu des colons relevant de Béryte et installés au milieu de la cité indigène hellénisée, de la même façon que, dans la vallée de Nihatha, l'actuelle Niha, des colons de Béryte furent établis, sans doute dès l'époque d'Auguste, au milieu d'une *civitas* indigène groupée autour de ses sanctuaires, et formèrent le *Pagus Augustus* (*IGLS* 2936, 2942). Ce serait alors que, tout naturellement, Béryte adopta le culte prestigieux de Jupiter héliopolitain.¹⁰⁰ Tout aussi naturellement, lorsqu'elle devint plus tard colonie indépendante, Hélioupolis, née de l'unique fondation augustéenne de Syrie, aurait conservé le titre de *Julia Augusta Felix*.¹⁰¹

Claude, en 53, invita Agrippa II à lui rendre Chalcis en échange des tétrarchies montagneuses du Liban et de l'Antiliban ; ce pourrait être un indice d'une action en faveur d'Hélioupolis, appelée à devenir la grande ville romaine de la Beqaa, tandis que Chalcis disparut de la carte des cités et devint, selon l'opinion de A. H. M. Jones,¹⁰² un domaine impérial. L'intérêt de Claude pour les villes d'Orient est illustré par ses fondations à Apamée,¹⁰³ à Balanée¹⁰⁴ et à Ptolémaïs.¹⁰⁵ On sait que Claude fonda la colonie de Ptolémaïs sans lui donner le *jus italicum*¹⁰⁶ et qu'il éleva d'autres villes de l'empire au rang de colonies

⁹⁵ *BMC Phoenicia*, 68 s., n° 113-18 ; pl. IX, 10, 11, 12. L'attribution du n° 108 à Marc-Aurèle est considérée comme douteuse ; voir p. lvi. La légende *sec(uritas) saec(uli)* apparaît à Rome seulement sous Élagabale et accompagne la représentation allégorique de la Sécurité : H. Mattingly, E. A. Sydenham, C. H. V. Sutherland, *RIC* IV, 2 (1938), n° 145 ; H. Mattingly, *BMC Roman Empire* V (1950), 565, n° 229 ; pl. 90, 5. Les monnaies de Béryte représentent les divinités de la cité, Poseidon, Astarté, ou les aigles des légions fondatrices. Dans une inscription de Béryte, *BMB* 7 (1944-5), 68 (= *AE* 1950, 233), que la nomenclature du dédicant daterait plutôt de la seconde moitié du II^e siècle, R. Mouterde développe *saeculo C C* en *coloniae* *c(onditae)* ; le dédicant, originaire d'Émèse et colon de Béryte, aurait ainsi célébré la 'Fortune du Génie de la Colonie' lors des fêtes 'séculaires' de la colonie.

⁹⁶ cf. *IGLS* VI (1967), p. 34, n. 9, rappel des thèses en présence.

⁹⁷ H. Seyrig, *BMB* 16 (1961), 11-113. Cf. G. W. Bowersock, *Augustus and the Greek World*, 66.

⁹⁸ cf. R. Saidah, 'Chronique', *BMB* 20 (1967), 155-8. H. Kalayan, programmes du *Festival de Baalbek* 1970, 1971, 1972, études et plans inédits. Voir aussi H. Kalayan, dans *Les dossiers de l'archéologie*, n° 12, Septembre-Octobre 1975, 28-35.

⁹⁹ *REG* 81 (1968), p. xvi-xvii. *Contra*, Y. Hajjar,

La Triade d'Hélioupolis-Baalbek, son culte et sa diffusion (*EPRO*, 59, Leiden 1977), 25, n. 2.

¹⁰⁰ cf. H. Seyrig, *Syria* 36 (1959), 39 ; Y. Hajjar, *op. cit.*, 220-56, 530, 539-43.

¹⁰¹ Hypothèse admise par tous les tenants d'une élévation au statut colonial sous Septime-Sévère ; l'absence de l'appellation *Septimia* dans les documents héliopolitains de l'époque sévérienne (inscriptions, monnaies) ne leur paraissait pas, à bon droit, une objection décisive.

¹⁰² A. H. M. Jones, 'The Urbanization of the Ituraean Principality', *JRS* 21 (1931), 268. Je ne crois pas que Chalcis ait jamais été une cité indépendante d'une tétrarchie ; *contra*, M. P. Charlesworth, *CAH* X (1952), 115.

¹⁰³ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 87. Cf. *AAS* 23 (1973), 63 : *Claudia Apamea*.

¹⁰⁴ H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 88-91 ; cf. *Arados et sa pérée*, 196 : Balanée devient *Claudia Leucas*.

¹⁰⁵ En 50/1, une première fondation Γερμανικέων τῶν ἐν Πτολεμαίῃ eut lieu avant la fondation coloniale. Pour L. Kadman, *The Coins of Akko Ptolemaïs* (1961), 23, la colonie daterait seulement de la treizième année de règne de Néron. Sur les titres de la *colonia Claudia Ptolemaïs*, voir H. Seyrig, *RN* 1969, 47-9.

¹⁰⁶ *Digeste* 50, 15, 1. Cf. W. Kubitschek, *Sitz.-Ber. Akad. Wien, Phil.-hist. Klasse* 1916, 80-94.

sans y envoyer de vétérans.¹⁰⁷ Ce sont certes des traits que l'on retrouverait à Hélioupolis. Mais l'absence de documents explicites interdit de préciser la date où Hélioupolis devint colonie. Les mentions de *la colonie* que l'on trouve dans les inscriptions de Baalbek antérieures à Trajan (*IGLS* 2759, 2760) pourraient éventuellement désigner Béryte.

Si notre hypothèse touchait juste, le lent développement de l'implantation romaine dans la Beqaa apparaîtrait conforme à une prudente politique de romanisation progressive. La preuve que cette politique fut efficace est dans la loyauté que princes et villes ne cessèrent de témoigner à Rome, notamment lors de la première guerre juive.

La Syrie apporta son appui à Vespasien dans la conquête de l'empire. La sage administration des Flaviens, dont le plus éminent représentant en Syrie fut le gouverneur Ulpius Traianus, père du futur empereur, conduisit la province vers son âge d'or.¹⁰⁸

3. DE TRAJAN AUX SÉVÈRES : L'ESSOR DE LA SYRIE

L'annexion du vaste royaume d'Agrippa II entraîna diverses mesures administratives. Une partie des territoires princiers devinrent des domaines impériaux, comme le montrent des inscriptions datées par années de règne des empereurs, dans la montagne libanaise à l'Est de Byblos et surtout dans la Syrie du Sud.¹⁰⁹ Dans cette région montagneuse proche du désert, pour fixer les nombreuses tribus qu'attestent les inscriptions,¹¹⁰ le gouverneur Cornelius Palma développa l'urbanisation, essentiellement sous la forme d'une politique de l'eau.¹¹¹ Dans les montagnes du Liban, les forêts domaniales furent soigneusement bornées par des inscriptions gravées sur les rochers;¹¹² le port de Byblos fut aménagé (*CIL* III, 6696), sans doute pour permettre l'exploitation de ces forêts.¹¹³

Hadrien se préoccupa d'assainir les finances des cités de Syrie; il envoya les sénateurs P. Pactumeius Clemens, *legatus ad rationes Syriae civitatum putandas*, L. Burbuleius Optatus Ligarianus, *logistes Syriae*.¹¹⁴ De telles missions sénatoriales se renouvelèrent sous les règnes suivants; nous les connaissons par des mentions des collaborateurs équestres de ces légats.¹¹⁵ A la fin de son règne, Hadrien confia une mission exceptionnelle aux sénateurs Bruttius Praesens et Julius Maior.¹¹⁶ L'empereur philhellène se montra soucieux de la 'liberté' des cités, mêmes si le contenu réel de cette formule nous échappe; Laodicée, Rhosos, Tripolis, plus tard Tyr, Séleucie, s'intitulent officiellement 'autonomes'.¹¹⁷ Palmyre fut déclarée ville libre.¹¹⁸

Le culte impérial fut réorganisé avant 110/20, date à laquelle une inscription de Gêrasa¹¹⁹ mentionne un prêtre des quatre éparchies à Antioche la métropole. Ces quatre éparchies seraient les quatre subdivisions de la province, modifiées depuis l'époque où, sous Trajan, entre 102 et 104, le légat C. Antius A. Julius Quadratus était appelé gouverneur de Syrie, Phénicie, Commagène et Tyr.¹²⁰ Hadrien créa les deux petits *koïna* de Commagène et de Coelé Syrie, avec Samosate et Damas pour métropoles,¹²¹ en divisant les deux grands

¹⁰⁷ cf. J. Gascou, *Antiquités africaines* 6 (1972), 140, n. 8; voir aussi E. M. Wightman, *Roman Trier and the Treveri* (1970), 40-2.

¹⁰⁸ G. W. Bowersock, 'Syria under Vespasian', *JRS* 63 (1973), 133-40.

¹⁰⁹ *MUSJ* 47 (1972), 94-105; cf. G. W. Bowersock, *JRS* 65 (1975), 183. Contrairement à ce qu'affirme Th. Frankfort, *Coll. Latomus* 58. 2 (1963), 671, n. 6, la datation par année de règne des empereurs n'est pas le système de datation habituel dans la province de Syrie.

¹¹⁰ W. H. Waddington, *Inscr. Syrie* 2210, 2213, 2220, 2224, 2287, 2308; R. Dussaud, *Mission... désert*, n° 11. Cf. D. Sourdél, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine* (1952), 10; J. T. Milik, *Dédicaces*, 93, 341.

¹¹¹ Voir D. Sourdél, op. cit., 9-18.

¹¹² R. Mouterde, dans E. de Ruggiero, *Diz. epig.* IV (1957), 795.

¹¹³ cf. *MUSJ* 47 (1972), 99.

¹¹⁴ *CIL* VIII 7059 (= *ILS* 1067); *ILS* 1066. Cf. W. Eck, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen*

Welt II. 1 (1974), 188. Fulvius Titianus fut légat impérial curateur de Palmyre dans la première moitié ou au milieu du II^e siècle, H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 187-8.

¹¹⁵ H.-G. Pfäum, *Carrières procuratoriennes*, 383; *Libyca* 3 (1955), 125. *ILS* 8853 mentionne un *logistes* de Séleucie de Piérie, Alexandrie près d'Issos et Rhosos; cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 187, n. 2.

¹¹⁶ W. Eck, *Senatoren von Vespasian bis Hadrian* (1970), 232, n. 511.

¹¹⁷ Laodicée: *OGI* 603; Rhosos: *RN* 1968, 9; Tripolis: *OGI* 587; Tyr: *OGI* 575; Séleucie: *SGN Danish Museum, Syria: Cities*, n° 401.

¹¹⁸ cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 74.

¹¹⁹ C. B. Welles, dans H. Kraeling, *Gerasa, City of the Decapolis* (1938), 399, n° 53; *Nouveau Choix d'inscr. gr.* (Institut F.-Courby 1971), 167-8, n° 32.

¹²⁰ *ILS* 8819a; voir F. Cumont, *Bull. Acad. Belgique* 1905, 204.

¹²¹ Le titre de métropole sur les monnaies, *BMC Syria*, 283-4 (Damas), 118 (Samosate). Cf. A. H. M. Jones, *JRS* 18 (1928), 157.

koina d'Antioche, métropole depuis Auguste, et de Tyr qui, depuis Domitien, avait le titre de métropole¹²² et que sous Hadrien, sans doute au début de son règne, une inscription appelle métropole de Phénicie et de Coelé Syrie.¹²³ La Coelé Syrie aurait compris non seulement les régions méridionales de la Syrie, mais également les villes grecques de la région du Jourdain, telles Géraza et Philadelphie, Pella, Dion, Abila, si l'on peut ainsi interpréter leur dénomination officielle de *Cœlé Syrie*.¹²⁴ L'Histoire Auguste (*Vita Hadriani* 13) laisse entendre que les gens d'Antioche virent dans la mesure d'Hadrien un geste d'hostilité;¹²⁵ la *Souda*, en mentionnant l'heureuse ambassade du rhéteur Paul de Tyr auprès d'Hadrien, permet de saisir l'inquiétude de Tyr pour la conservation de son titre de métropole.¹²⁶ Je ne crois pas que le rang de métropole fût un honneur purement protocolaire;¹²⁷ la célébration du culte impérial dans une ville était aussi une source de profits.

On ne saurait refaire ici l'histoire économique de la Syrie romaine, même si de nouvelles données sont apparues depuis les synthèses de M. Rostovtzeff¹²⁸ et de F. Heichelheim;¹²⁹ nous nous contenterons de souligner quelques points. Dans le massif calcaire de la Syrie du Nord, entre Antioche et Apamée, se développe à partir du II^e siècle la culture intensive de l'olivier, liée à une organisation économique et sociale que l'étude des vestiges archéologiques a permis à G. Tchalenko de mettre en lumière de façon remarquable.¹³⁰ L'accroissement de l'activité économique fit donner à de nombreuses villes le droit de frapper une monnaie de bronze, indispensable aux échanges locaux. Dans la plupart des cas, il serait téméraire de vouloir préciser les dates d'apparition et les volumes de ces émissions, car il nous manque un catalogue raisonné des monnayages municipaux de Syrie.¹³¹ On sait que les villes de la Syrie du Nord-Ouest, Cyrhus, Béroé, Hiéropolis, Zeugma, Chalcis, qui jusqu'alors étaient approvisionnées par l'atelier d'Antioche, reçurent toutes le droit de monnayage sous Trajan, peut-être en relation avec les préparatifs de la guerre parthique.¹³²

La guerre parthique de Trajan, comme l'annexion de l'Arabie, eut sans doute des buts économiques;¹³³ les deux conquêtes éliminaient des intermédiaires sur les routes du commerce avec le lointain Orient. L'échec de Trajan en Parthie obligea son successeur à réviser la politique du commerce extérieur. Rome n'ayant pu acquérir la maîtrise de la voie d'accès au Golfe Persique par la vallée de l'Euphrate, Hadrien tenta de réanimer les voies méridionales dont s'étaient précédemment détournés les Nabatéens;¹³⁴ il replaça le centre de gravité de la Nabatène à Pétra, devenue *Hadriana Petra* et métropole.¹³⁵ Il fit également

¹²² H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 151; O. Eissfeld, *RE*, s.v. 'Tyros' (1948), 1900; M. Chéhab, *MUSJ* 38 (1962), 31-3.

¹²³ W. H. Buckler, W. M. Calder, C. W. M. Cox, *JRS* 16 (1926), 74-5, n° 20.

¹²⁴ Philadelphie: cf. D. Schlumberger, *Syria* 48 (1971), 385-9; Abila, Dion, Pella, cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.* VI, 49-53. L'appellation Philadelphie de Coelé Syrie apparaît sur les monnaies précisément sous le règne d'Hadrien: *SGN Danish Museum, Syria: Cities*, n° 452. Sous Trajan, Philadelphie, Géraza et vraisemblablement Dion auraient été attribuées à la nouvelle province d'Arabie: H. Bietenhard, *ZDPV* 79 (1963), 44-5; G. W. Bowersock, 'A Report on Arabia Provincia', *JRS* 61 (1971), 230. Notre interprétation suppose que rien n'aurait été changé dans leur participation au culte impérial.

¹²⁵ cf. G. Downey, *A History of Antioch*, 223, n. 109. L'Histoire Auguste parle d'une séparation entre Syrie et Phénicie; s'il s'agit de circonscriptions administratives ou de *koina* du culte impérial, cette séparation est bien antérieure au règne d'Hadrien.

¹²⁶ *Suidae Lexikon*, ed. A. Adler, IV, 69, n° 809.

¹²⁷ *Contra*, J. Starcky, 'Pétra', *DBS* VII (1966), 920; G. W. Bowersock, *JRS* 61 (1971), 232. Le titre de métropole entraîna des avantages 'universitaires', *Digeste* 27, I, 6, 2; cf. A. H. M. Jones, 'The Greeks under the Roman Empire', *Dumbarton Oaks Papers* 17 (1963), 8 = *The Roman Economy* (1974), 98.

¹²⁸ M. Rostovtzeff, *The Social and Economic History of the Roman Empire*,² revised by P. M. Fraser (1957), *passim*, notamment 261-73.

¹²⁹ F. Heichelheim, 'Roman Syria', dans *An*

Economic Survey of Ancient Rome IV (1938), 121-257.

¹³⁰ G. Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du Nord* (3 vol., 1953-1958). Cf. M. Rodinson, 'De l'archéologie à la sociologie historique, Notes méthodologiques sur le dernier ouvrage de G. Tchalenko', *Syria* 38 (1961), 170-200.

¹³¹ H. Seyrig, *Syria* 27 (1950), 5.

¹³² *SGN Danish Museum, Syria: Cities*, n° 36-66; cf. A. H. M. Jones, *Cities*, 262; E. Frézouls, *Colloque Apamée* 1969, 84; J. Wagner, *Seleukeia am Euphrat/ Zeugma*, 68.

¹³³ Voir A. Maricq, *Syria* 36 (1959), 254-63 (= *Classica et Orientalia*, 103-11), confortant la thèse de J. Guey, *Essai sur la guerre parthique de Trajan* (1937), réaffirmée *REA* 54 (1952), 388-92. *Contra*, F. A. Lepper, *Trajan's Parthian War* (1948). Cf. M. I. Henderson, *JRS* 39 (1949), 121-32.

¹³⁴ G. W. Bowersock, *JRS* 61 (1971), 228, a insisté à juste titre sur la sédentarisation et les travaux d'irrigation et d'agriculture des Nabatéens. Pour J. Innes Miller, *The Spice Trade of the Roman Empire* (1969), 136, l'annexion de la Nabatène n'aurait pas affecté le commerce.

¹³⁵ Pétra appelée métropole dans des papyrus grecs de la 'Cave des Lettres': Y. Yadin, *Israel Exploration Journal* 12 (1962), 257, n. 2; *Jaarbericht Ex Oriente Lux* 17 (1963), 227-41; H. J. Polotsky, *Israel Exploration Journal* 12 (1962), 258-62. Hadriane Pétra métropolis, sur des sceaux trouvés à Kurnub: A. Negev, *Israel Exploration Journal* 19 (1969), 89-106. Pour une interprétation différente, voir G. W. Bowersock, *JRS* 61 (1971), 231-4.

de Palmyre *Hadriana Palmyra* et lui reconnut une 'liberté' sans doute destinée à favoriser la reprise du commerce avec l'empire parthe. Ce fut pour Palmyre, délivrée de la concurrence des Nabatéens dont les caravanes allaient jadis jusqu'aux ports de Forath et de Spasinou Charax (Pline, *NH* 6, 145), l'époque d'un commerce florissant.

Les caravanes palmyréniennes se rendaient soit à Vologésias, dont A. Maricq a fixé la position près de Ctésiphon et de Séleucie du Tigre qu'elle supplanta,¹³⁶ soit aux ports de Forath et de Spasinou Charax.¹³⁷ Les marchands palmyréniens avaient des comptoirs permanents à Charax et à Vologésias. Un marchand palmyrénien se rendit en Susiane en 138, comme 'ambassadeur';¹³⁸ il est douteux que Palmyre ait pu envoyer ses caravanes à l'intérieur de l'empire parthe.¹³⁹ Peut-être les Palmyréniens pratiquaient-ils la navigation sur l'Euphrate avec des radeaux d'outres, comme le laisse supposer l'existence d'une corporation d'asconautes.¹⁴⁰ A partir de la seconde moitié du II^e siècle, certains marchands palmyréniens, formés en compagnies d'*indicopleustai*, affrétaient des navires pour se rendre en Scythie, c'est-à-dire aux Indes;¹⁴¹ peut-être a-t-on une trace archéologique de leur passage dans l'île de Kharg.¹⁴² Armateurs et capitaines semblent avoir été palmyréniens. Des inscriptions d'Égypte font connaître une guilde des armateurs et marchands palmyréniens de la Mer Érythrée — le terme désigne aussi bien le Golfe Persique et l'Océan Indien que la Mer Rouge; ils avaient un établissement à Coptos sur le Nil, que leurs caravanes reliaient aux ports égyptiens de la Mer Rouge.¹⁴³

Sur l'organisation des caravanes, l'étude essentielle reste celle d'Ernest Will.¹⁴⁴ Bien que Palmyre entretînt des milices d'archers méharistes et des caravansérails fortifiés au long des pistes du désert, les caravanes couraient parfois de graves dangers.¹⁴⁵ Les deux textes qui mentionnent la navigation vers la Scythie font aussi état de difficultés; mais aucun document ne permet de supposer que, pour rentrer de Scythie, les marchands palmyréniens étaient obligés de faire voile vers un port égyptien de la Mer Rouge plutôt que vers un port du fond du Golfe Persique.¹⁴⁶

Nous ignorons presque tout des relations de Palmyre avec la Méditerranée. H. Seyrig a expliqué la fortune d'Émèse, à mi-chemin entre Palmyre et la mer, par sa participation au trafic caravanier;¹⁴⁷ il est probable que Césarée/Arca des Ituréens bénéficiait aussi de ce trafic, qui devait aboutir au port de Tripolis¹⁴⁸ et laissait à l'écart le port d'Arados, entraînant, apparemment et paradoxalement, le déclin de la vieille cité phénicienne.¹⁴⁹

On est réduit aux suppositions sur ce qu'importaient les Palmyréniens.¹⁵⁰ Aucune inscription ne fait mention de soie, d'aromates, de perles ou d'autres précieux produits exotiques;¹⁵¹ mais on a trouvé dans les tombes de Palmyre des cotonnades des Indes et des soieries de Chine. Les études de M. Pfister sur les tissus de Palmyre demeurent fondamentales,¹⁵² même si les examens techniques doivent être repris et certaines conclusions modifiées.¹⁵³

¹³⁶ A. Maricq, 'Vologésias, l'emporium de Ctésiphon', *Syria* 36 (1959), 264-76 (= *Classica et Orientalia*, 113-25).

¹³⁷ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 196-207; 'Palmyra and the East', *JRS* 40 (1950), 1-7. J. Starcky, 'Une inscription palmyrénienne trouvée près de l'Euphrate', *Syria* 40 (1963), 47-55. Sur l'itinéraire de Palmyre à Spasinou Charax, G. Le Rider, *Suse sous les Séleucides et les Parthes* (1965), 443.

¹³⁸ H. Seyrig, op. cit. (n. 137); D. Schlumberger, 'Palmyre et la Mésène', *Syria* 38 (1961), 256-60; G. Le Rider, *Suse*, 432-3, 439.

¹³⁹ G. Le Rider, *Suse*, 428, 433, ne croit pas que l'inscription fragmentaire *Antiq. syr.* III, 199-202, n° 22, puisse signifier la présence de marchands palmyréniens établis ou commerçant à Suse.

¹⁴⁰ H. Seyrig, *AAS* 13 (1963), 162-6.

¹⁴¹ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 202-7.

¹⁴² R. Ghirsman, *CRAI* 1958, 261-8; *Rev. arch.* 1959, I, 70-7. Cf. G. Le Rider, *Suse*, 432, n. 2.

¹⁴³ *IGR* 1, 1169; *CIS* 3910; *AE* 1912, 171. Cf. H. Ingholt, *MUSJ* 46 (1970-1), 199.

¹⁴⁴ E. Will, 'Marchands et chefs de caravanes à Palmyre', *Syria* 34 (1957), 262-71.

¹⁴⁵ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 203-4; Chr. Dunant,

Museum Helveticum 1956, 216-25 = *Le Sanctuaire de Baalshamin à Palmyre* III, *Les Inscriptions* (1971), 56-9, n° 45. Cf. I. A. Richmond, *JRS* 53 (1963), 53.

¹⁴⁶ H. Ingholt, *MUSJ* 46 (1970-1), 196-9; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1972, 569 b.

¹⁴⁷ H. Seyrig, 'Caractères de l'histoire d'Émèse', *Syria* 36 (1959), 190-2.

¹⁴⁸ Sur Arca du Liban et sur Tripolis, voir les articles de J. Starcky et de H. Sarkis, *Les Cahiers de l'Oronte* (Beyrouth), n° 10 (1971-2), 103-13 et 80-102. Un papyrus (*P. Oxy.* 3053) illustre le rôle commercial du port de Tripolis: en 251, un homme d'Osrhoène y vend une jeune esclave originaire de Mésopotamie, qui est ensuite importée en Égypte par bateau.

¹⁴⁹ *Arados et sa pérée*, 188-90.

¹⁵⁰ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 205-7.

¹⁵¹ Le Tarif de Palmyre concerne la circulation locale, H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 148.

¹⁵² M. Pfister, *Textiles de Palmyre* (1934); *Nouveaux Textiles de Palmyre* (1940); 'Les Soieries Han de Palmyre', *Revue des Arts asiatiques* 13 (1941).

¹⁵³ M. Th. Schmitter, 'Chine ou Proche-Orient?', *Rev. arch.* 1939, I, 73-102; Krishna Riboud, *Arts asiatiques* 17 (1968), 97.

Pourquoi Palmyre connut-elle la prospérité alors que Pétra déclina? Toute réponse est d'autant plus risquée que l'accord n'est pas fait sur les dates du *Périple de la Mer Érythrée*¹⁵⁴ ou sur celles de l'ouverture et de la fermeture de la 'route de la soie' à travers l'Asie centrale.¹⁵⁵ Palmyre n'était pas mieux située que Pétra ou l'Égypte sur les voies du grand commerce entre la Méditerranée et le lointain Orient et, de fait, les Palmyréniens durent étendre leur activité jusqu'en Égypte. Mais pour ce commerce qui portait sur des marchandises de grand prix, transportées sous de faibles tonnages, il ne pouvait exister qu'une seule 'place' comme centre d'informations et de décisions ou, dirions-nous encore en termes modernes, une seule 'bourse' de valeurs et d'affrètement; c'était l'intérêt des marchands et du trésor romain. Le jeu des mécanismes économiques, même si ce fut plus par un ajustement empirique que par une politique délibérée, devait donner à Palmyre cette position de monopole qui avait jadis assuré à Pétra sa prospérité.

Sans être compromise par la brève invasion parthe de 162, par la révolte d'Avidius Cassius en 175 ni même par la lutte entre Pescennius Niger et Septime-Sévère en 193-4, la prospérité de la Syrie se prolongea jusqu'au III^e siècle. La conquête de la Mésopotamie par L. Verus, assurée par les guerres parthiques de Septime-Sévère, avait développé dans la Syrie du Nord-Ouest et la vallée de l'Euphrate un courant d'échanges qu'atteste une circulation monétaire dont les trouvailles d'Antioche et de Doura-Europos ont permis l'étude.¹⁵⁶ A partir du règne de Marc-Aurèle, plusieurs villes de Commagène avaient reçu le droit de frapper des monnaies de bronze.¹⁵⁷ Comme en Rhénanie, la région du *limes* était une zone de grande activité économique.

Le monnayage d'argent que Caracalla, puis Macrin, firent frapper par de nombreuses villes de Syrie pour subvenir aux besoins de leurs guerres parthiques, est d'excellente qualité.¹⁵⁸ Les ateliers municipaux émettent en abondance une bonne monnaie de bronze.¹⁵⁹ Attestés par les inscriptions et par d'abondantes séries agonistiques dans les monnayages municipaux, notamment à Hélioupolis, Damas, Tyr, Sidon, les nombreux concours organisés dans les villes syriennes sont une preuve de leur vitalité et de leur richesse.

L'avènement des Sévères ouvrit une nouvelle période dans l'histoire institutionnelle des villes. Plusieurs devinrent colonies romaines, en remerciement de l'appui qu'elles avaient apporté à Septime-Sévère dans sa lutte contre Niger.¹⁶⁰ Tyr et Laodicée, détruites par Niger, magnifiquement reconstruites, reçurent de Septime-Sévère de nombreux privilèges;¹⁶¹ Laodicée fut métropole en 194 et colonie avec *jus italicum* en 197/8,¹⁶² Tyr fut métropole puis colonie avec *jus italicum* sans doute vers les mêmes dates.¹⁶³ Mais Antioche, qui avait pris le parti de Niger, fut réduite au rang de bourg du territoire de Laodicée jusqu'en 202.¹⁶⁴ Les empereurs et les impératrices syriennes continuèrent les promotions coloniales.¹⁶⁵ Caracalla fit d'Émèse et de Palmyre des colonies avec *jus italicum*,¹⁶⁶ d'Antioche une colonie non exempte d'impôts.¹⁶⁷ Sous Élagabale, Arca fut

¹⁵⁴ Voir F. Lasserre, dans *Der Kleine Pauly* IV (1970), col. 641-2.

¹⁵⁵ Voir K. Hannestad, *Byzantion* 25-6 (1955-6), 241-56; A. Maricq, *Syria* 36 (1959), 272-5 (= *Classica et Orientalia*, 121-4); W. Wolska-Conus, éditant Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne* I (*Sources Chrétiennes* 141, 1968), 352, n. 45².

¹⁵⁶ H. Seyrig, *RN* 1958, 171-81.

¹⁵⁷ cf. *BMC Syria*, Antioche de l'Euphrate, Dolichè, Germanicia. Les plus anciennes monnaies connues de Zeugma, qui appartient à la province de Syrie un siècle avant la Commagène, datent de Trajan; voir J. Wagner, *Seleukeia am Euphrat/ Zeugma*, 68, n. 207.

¹⁵⁸ J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 171-3, reprenant les études de A. R. Bellinger et H. Seyrig.

¹⁵⁹ J.-P. Callu, op. cit., 24-5.

¹⁶⁰ *Digeste* 50, 15, 1. Pour Hélioupolis, voir ci-dessus.

¹⁶¹ Pour Laodicée, Malalas, *Ol.* 387 (293-4 Bonn); des monnaies commémorent le don de blé: H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 218-19. Pour Tyr, voir ci-dessous.

¹⁶² Dates assurées par deux poids portant une triple datation, selon l'ère de la métropole, l'ère de la

colonie et l'ère césarienne, seule usuelle, l'un publié par H. Seyrig, *Syria* 40 (1963), 30-2 (= *Antiq. syr.* VI, 132-4), l'autre inédit dans le commerce à Beyrouth.

¹⁶³ cf. M. Chéhab (et R. Mouterde), *MUSJ* 38 (1962), 19-20.

¹⁶⁴ cf. J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 171.

¹⁶⁵ Il y a quelque ambiguïté dans le *Digeste* 50, 15, 1 et 8 (textes d'Ulpien et de Paul) sur les fondations postérieures à Septime-Sévère.

¹⁶⁶ Monnaies coloniales d'Émèse sous Caracalla et Julia Domna, *BMC Syria*, 238-9, n° 9-17; le titre de métropole apparaît sous Élagabale, *BMC Syria* 240, n° 18-21. Émèse est la seule colonie en Syrie dont on ait relevé les vestiges de centuriation, W. J. van Liere, 'Ager centuriatus of the Roman Colonia of Emesa/Homs', *AAS* 8-9 (1958-9), 55-8. Le nom de Julius Aurelius que prennent sous Caracalla les citoyens d'Émèse et de Palmyre leur viendrait plutôt, je pense, de l'octroi du statut colonial que de la Constitution Antoninienne, D. Schlumberger, *Bull. d'études orientales* (Damas) 9 (1943), 58.

¹⁶⁷ cf. G. Downey, *A History of Antioch*, 245, n. 51 et 53. Sous Élagabale, monnaies avec le titre de métropole et de colonie, *SGN Danish Museum, Syria: Cities*, n° 250 s.

colonie, Sidon colonie et métropole,¹⁶⁸ à la place de Tyr qui avait soutenu un usurpateur et qui fut déchue de son statut colonial jusqu'au règne de Sévère Alexandre ;¹⁶⁹ sur les monnaies coloniales d'Arca et de Sidon, la figuration du ' Marsyas ', qui apparaît aussi sur celles de Béryte, d'Hélioupolis, de Ptolémaïs et de Tyr, ne suffit pas à indiquer la possession du *ius italicum*.¹⁷⁰ Damas dut recevoir le statut colonial sous Élagabale ou Sévère Alexandre.¹⁷¹

Les monnaies coloniales de Tyr, de Sidon, de Damas figurent des étendards légionnaires.¹⁷² Cette iconographie n'indique pas des garnisons fournies par ces légions ;¹⁷³ sinon, il faudrait admettre que la *VI Ferrata*, légion de Palestine, avait envoyé une vexillation à Damas, ou que Sidon, dont les monnaies montrent trois étendards, avait reçu en même temps des vexillations de trois légions.¹⁷⁴ J.-P. Callu voit dans ces emblèmes l'indice que les ateliers municipaux fournissaient en monnaie de bronze les légions ou leurs vétérans installés dans la région.¹⁷⁵ Il faut tenir compte aussi des bronzes d'Hélioupolis, frappés sous Philippe l'Arabe, où figurent les étendards des légions V et VIII ;¹⁷⁶ loin d'appartenir à l'armée d'Orient à cette époque, ces légions sont celles dont les vétérans ont fondé Béryte et Hélioupolis au temps d'Auguste.¹⁷⁷ Si toutes ces monnaies à emblèmes légionnaires ont une même signification, il paraît nécessaire d'admettre l'établissement de vétérans à Tyr, à Sidon et à Damas.¹⁷⁸

Dans un document daté de 254, Doura-Europos apparaît colonie.¹⁷⁹ On ignore sous quel règne elle reçut ce statut. On a supposé que les *bouleutes* mentionnés dans deux documents postérieures à 225 seraient les décurions de la colonie ;¹⁸⁰ je croiserais plus significatif le fait que, dans les contrats, le denier se substitue officiellement à la drachme à partir de 204.¹⁸¹

4. LA CRISE DU III^e SIÈCLE

L'avènement des Sassanides entraîna pour la Syrie une période de guerres et d'invasions qu'aggrava l'anarchie de l'empire romain. Sous Gordien III, il y eut un raid perse contre la forteresse de Doura-Europos et le tribun Julius Terentius — celui-là même que représente une peinture murale dans le temple des dieux palmyréniens — mourut dans ce combat le 30 avril 239.¹⁸²

La publication de la grande inscription de Sapor I sur la Kaaba de Zoroastre¹⁸³ et des études numismatiques nombreuses ont apporté d'importantes précisions sur les grandes invasions qui ravagèrent la Syrie au milieu du III^e siècle. A. Alföldi,¹⁸⁴ A. R. Bellinger, R. Göbl, G. Downey, R. A. G. Carson, J. Gagé¹⁸⁵ datent de 253 la prise d'Antioche par les Sassanides lors de leur deuxième invasion de la Syrie. Remarquant que dans les *Res Gestae Divi Saporis* la prise d'Antioche semble liée à celle de Doura-Europos, J.-P. Callu, P. Bastien

¹⁶⁸ Le *Digeste* ignore les promotions coloniales d'Arca, de Sidon, de Damas. Voir *BMC Phoenicia*, 109-10 (Arca), 188-9 (Sidon). Sidon reçut des dons de blé, H. Seyrig, *Antiq. syr.* IV, 218-9.

¹⁶⁹ *BMC Phoenicia*, 275-9.

¹⁷⁰ Voir *IGLS* VI, p. 35, n. 2 ; L. Robert, *Monnaies antiques en Troade* (1966), 55-6. Le ' Marsyas ' n'implique pas le *ius italicum*, A. Beschaouch, *Mustitana* I, 152 ; *contra*, L. Kadman, *The Coins of Akko Ptolemais*, 24.

¹⁷¹ Monnaies coloniales de Damas seulement sous Philippe l'Arabe, *BMC Syria*, 286, n° 12-3.

¹⁷² Voir W. Kubitschek, *Sitz.-Ber. Akad. Wien, Phil.-hist. Klasse* 177. 4 (1916), 91-4.

¹⁷³ *Contra*, L. Kadman, *Coins of Ptolemais*, 23, 78 ; R. Saxer, *Untersuchungen über den Vexillationen des röm. Kaiserheeres von Augustus bis Diokletian (Epigr. Studien* I, 1967), 52-3.

¹⁷⁴ Monnaies de Damas avec *vexillum* de la légion VI Ferrata, *BMC Syria*, 286, n° 24 ; monnaies de Sidon avec trois étendards, *BMC Phoenicia*, 188-9, n° 266-73, 192, n° 288, 195, n° 302-5.

¹⁷⁵ J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 28.

¹⁷⁶ Voir *IGLS* VI, p. 34, n. 6.

¹⁷⁷ cf. R. Mouterde, *Regards sur Beyrouth* (1966), 23-4.

¹⁷⁸ Pour Tyr, cf. M. Chéhab, *MUSY* 38 (1962), 36.

¹⁷⁹ *Excav. Dura, Final Report*, v. I, n° 32.

¹⁸⁰ *ibid.*, n° 27 et 38 ; cf. p. 5 et 7.

¹⁸¹ *ibid.*, 8.

¹⁸² C. B. Welles, *HThR* 34 (1941), 79-102 ; *Excav. Dura, Final Report* v. I, n° 89, commentaire.

¹⁸³ A. Maricq, ' *Res Gestae Divi Saporis* ', *Syria* 35 (1958), 295-360 (= *Classica et Orientalia*, 33-101). *SEG* xx, 324 ; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1960, 418 ; 1963, 294. Voir R. Göbl, ' Der Triumph des Sasaniden Shapur über Gordian, Philippus und Valerianus, Die ikonographische Interpretation der Felsreliefs ', *Denkschr. Oesterr. Akad.* 116 (1974), 15-23 ; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1975, 714.

¹⁸⁴ A. Alföldi, *CAH* XII, Chap. VI, ' The Crisis of the Empire (A.D. 249-270) ' ; ' Die Hauptereignisse der Jahre 253-261 n. Chr. im Orient im Spiegel der Münzprägung ', *Berytus* 4 (1937), 41-67 ; *Studien zur Geschichte der Weltkrise des 3. Jahrhunderts nach Christus* (1967), 124-8.

¹⁸⁵ Voir P. Bastien et H. Huvelin, *RN* 1969, 233-4.

et H. Huvelin¹⁸⁶ la datent de 256. Cette date est celle de la destruction définitive de Doura, qu'attestent les monnaies trouvées dans les fouilles, dont les plus récentes sont 139 exemplaires émis entre le début de 255 et, au plus tard, le 1^{er} janvier 257.¹⁸⁷ Mais il y eut une première occupation passagère de Doura par les Perses en 253.¹⁸⁸ Aussi H. R. Baldus,¹⁸⁹ attentif aux ruptures de l'ordre géographique dans l'énumération des conquêtes de Sapor, propose-t-il une reconstitution des événements qui paraît plus satisfaisante.

Après la bataille de Barbalissos (Meskené), l'armée perse se divisa en plusieurs groupes. L'un pilla la Syrie du Nord et prit Antioche en septembre ou octobre 253. Un autre marcha sur Béroé (Alep), Chalcis (Qinnesrin), Apamée, Raphanée; arrêté devant Émèse, il redescendit la vallée de l'Oronte jusqu'à Séleucobélos (Jisr es-Sogr), où il fit sa jonction avec le groupe qui avait pillé Antioche. Les deux armées remontèrent à nouveau la vallée de l'Oronte, prirent Larissa (Shaizar), Hama, Aréthuse (ar-Restân), et furent arrêtées définitivement devant Émèse. Les Perses se retirèrent sur l'Euphrate, où la guerre se prolongea. Doura, passagèrement occupée en 253, et Circésium sont détruites en 256.¹⁹⁰

Un fait est assuré : l'atelier de la monnaie d'Antioche cesse son activité au printemps de 253 et la reprend à la fin de cette même année ou au début de 254.¹⁹¹ L'interruption s'expliquerait, non par les compétitions pour le trône impérial et la vacance du pouvoir, mais par la prise d'Antioche. H. R. Baldus écarte l'objection que pourrait constituer la capture, la déportation et la mort en Perse de l'évêque d'Antioche Démétrianos, encore en charge lorsqu'il écrivit au Pape Etienne dont le règne commença le 12 mai 254. Démétrianos aurait été capturé en 260, lors de la troisième invasion perse; c'est de 261 que la *Chronique* de saint Jérôme date l'élection de Paul de Samosate, successeur de Démétrianos, au siège épiscopal d'Antioche.¹⁹² H. R. Baldus établit qu'Antioche a été prise deux fois seulement par les Sassanides au milieu du III^e siècle.¹⁹³

Le double échec des Sassanides devant Émèse serait le fait d'Uranus Antoninus, que H. R. Baldus identifie avec le Sampsigéram mentionné par Domninus, l'Envoyé du Soleil des Oracles Sybillins.¹⁹⁴ Comme le montre son nom complet, il devait appartenir à la famille des princes-prêtres d'Émèse et des impératrices syriennes.¹⁹⁵ Disposant des trésors du sanctuaire, il frappe à Émèse des monnaies d'or, d'argent et de bronze; son monnayage imite celui de Caracalla, vainqueur des Parthes, d'Élagabale et de Sévère Alexandre.¹⁹⁶ A strictement parler, le prince d'Émèse n'est pas un usurpateur. Il a pris le pouvoir devant la gravité de la situation et la carence des autorités romaines; il l'aurait déposé lorsque le pouvoir impérial s'est à nouveau manifesté en Syrie dans la personne de Valérien.¹⁹⁷

Valérien est arrivé à Antioche vers la fin de 254 ou au début de 255.¹⁹⁸ L'atelier monétaire d'Antioche frappe l'or à son nom en 255; la frappe de l'or est un signe de la présence du souverain sur les lieux de l'émission dont il entend contrôler étroitement l'usage.¹⁹⁹ En 256, l'or est frappé dans un autre atelier, sans doute à Samosate, où Valérien a établi son quartier général;²⁰⁰ il n'est guère vraisemblable que Valérien se soit rendu à Rome à l'automne 256.²⁰¹ En 257, les *antoniniani* frappés à Antioche célèbrent une *victoria parthica* qui pourrait bien être le rejet définitif des Perses au delà de l'Euphrate et du *limes* mésopotamien.²⁰² Le 1^{er} mai 258, Valérien serait à Antioche,²⁰³ d'où il part pour la Cappadoce.

¹⁸⁶ J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 210-1; P. Bastien et H. Huvelin, *RN* 1969, 231-44.

¹⁸⁷ cf. J.-P. Callu, op. cit., 210.

¹⁸⁸ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 417.

¹⁸⁹ H. R. Baldus, *Uranus Antoninus, Münzprägung und Geschichte (Antiquitas, Reihe 3, Band 1, 1971)*. Cf. A. Chastagnol, *Syria* 51 (1974), 208-14.

¹⁹⁰ H. R. Baldus, op. cit., 229-36, 265-9.

¹⁹¹ cf. J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 209. Uranus, maître d'Antioche, n'y frappe pas monnaie, H. R. Baldus, op. cit. (n. 189), 176.

¹⁹² H. R. Baldus, op. cit., 257-9; J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 210.

¹⁹³ H. R. Baldus, op. cit., 257.

¹⁹⁴ H. R. Baldus, op. cit., 236-50, 252-5; traite aussi de *IGLS* 1790-1801.

¹⁹⁵ H. Seyrig, *Syria* 36 (1959), 191, n. 1; H. R. Baldus, op. cit., 176, 249. Sur la famille impériale

d'Émèse, voir G. W. Bowersock, *YCS* 24 (1975), 922-34.

¹⁹⁶ H. Seyrig, *RN* 1958, 51-7; H. R. Baldus, op. cit. 176, 267; A. Chastagnol, *Syria* 51 (1974), 208-14.

¹⁹⁷ H. R. Baldus, op. cit., 176-7, 263-9.

¹⁹⁸ H. R. Baldus, op. cit., 261. Voir *SEG* xvii, 528.

¹⁹⁹ H. R. Baldus, op. cit., 260. Sur l'activité de la monnaie d'Antioche, cf. J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 209-10.

²⁰⁰ cf. J.-P. Callu, *ibid.*, 209-12.

²⁰¹ H. R. Baldus, op. cit. (n. 189), 261-2. *Contra* T. Pekáry, 'Bemerkungen zur Chronologie des Jahrzehnts 250-260', *Historia* 11 (1962), 123-8; J.-P. Callu, op. cit., 211.

²⁰² H. R. Baldus, op. cit., 262; P. Bastien et H. Huvelin, *RN* 1969, 231-70: la *Victoria Parthica* célèbre la reprise d'Antioche par l'armée romaine.

²⁰³ *C. Just.* 5, 3, 5 (= 9, 9, 18); cité par J.-P.

La capture de Valérien et la troisième invasion perse en Syrie provoquent l'intervention des princes de Palmyre. Il reste encore quelque obscurité sur la famille d'Odainath.²⁰⁴ Odainath l'Ancien, à qui Tyr dédie une statue,²⁰⁵ est sénateur romain ; son fils Septimius Hairân est exarque des Palmyréniens. Odainath le Jeune, mari de Zénobie, est le fils ou le frère cadet de Septimius Hairân. Une inscription de Palmyre a permis à H. Seyrig de reprendre la question des fils d'Odainath.²⁰⁶ A la fin de la deuxième invasion perse, Odainath aurait infligé une défaite aux Perses, après avoir vainement tenté, si l'on en croit Domninus et Pierre le Patrice, de traiter et de collaborer avec Sapor.²⁰⁷ En 257/8, cinq inscriptions donnent à Odainath le titre de clarissime consulaire, titre qui ne le désigne pas nécessairement comme gouverneur de la province ;²⁰⁸ l'empressement des Palmyréniens à honorer le prince et sa famille rend vraisemblable qu'en 257/8 Odainath a reçu de Valérien des honneurs et des pouvoirs accrus. Un des principaux personnages de Palmyre à cette époque est un réfugié perse, Vorôd, devenu chevalier romain, procurateur, plus tard gouverneur de Palmyre en 267/8.²⁰⁹

Après la défaite de Valérien en 259, Macrien, à Samosate, était maître du trésor de guerre et de l'atelier monétaire de Gallien.²¹⁰ Après l'échec des négociations engagées avec Sapor, Macrien fit prendre la pourpre à ses deux fils. Samosate prise par les Perses, le jeune Macrien alla s'établir à Émèse, où il frappa monnaie en 260/1.²¹¹ En accord avec Gallien, Odainath alla l'assiéger ; Macrien fut assassiné. Odainath conduisit les armées de Rome et de Palmyre contre Ctésiphon. Nommé par Gallien *dux Romanorum*, puis *corrector, autocrator*, Odainath prit le titre achéménide de Roi des Rois, sans doute avant d'affronter le roi de Perse d'égal à égal.²¹² La dédicace à Kalokairos, qu'en février 265 le prêtre Drusus offrit au sanctuaire de Maqam er-Rabb, à l'extrémité nord du Liban, célèbrerait le rétablissement de la paix et de l'unité de l'empire romain.²¹³

En 267/8, Odainath et son fils aîné Hérodiens furent assassinés. Zénobie s'empara du pouvoir au nom de son jeune fils Vaballât. La sécession de Palmyre fut progressive.²¹⁴ Claude II frappa monnaie à Antioche, que les Palmyréniens ne durent pas occuper avant 270 ;²¹⁵ on trouve à Tyr une dédicace à Claude II par le gouverneur de Phénicie.²¹⁶ Les Palmyréniens occupèrent l'Arabie, ravageant à Bostra le camp de la légion *III Cyrenaica*.²¹⁷

Callu, op. cit., 211. F. Millar, *The Emperor in the Roman World* (1977), 570, n. 24, remarque que ce texte atteste la présence de Valérien à Antioche s'il s'agit d'une *subscriptio*, mais non s'il s'agit d'une *epistula*.

²⁰⁴ D. Schlumberger, 'L'inscription d'Hérodiens. Remarques sur l'histoire des princes de Palmyre', *Bull. d'études orientales* (Damas) 9 (1942-3), 35-48 ; H. Ingholt, *Palmyre, Colloque Strasbourg 1973* (1976), 115-37. Sur les événements, voir F. Millar, *JRS* 61 (1971), 8-10.

²⁰⁵ M. Chéhab (et R. Mouterde), *MUSY* 38(1962), 19-20 ; cf. H. Seyrig, *AAS* 13 (1963), 162, n. 1. Sur l'époque et l'occasion de cette dédicace, voir H. Ingholt, *Palmyre, Colloque Strasbourg 1973* (1976), 121-3.

²⁰⁶ H. Seyrig, 'Les fils du roi Odainath', *AAS* 13 (1963), 159-72. Voir J. Schwartz, 'L'Histoire Auguste et Palmyre', *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1964/1965* (1966), 185-95 ; J. T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux* (1972), 319-20.

²⁰⁷ H. R. Baldus, op. cit. (n. 189), 238-9, 264.

²⁰⁸ H. Seyrig, *AAS* 13 (1963), 160-1, références. J. Starcky, *Palmyre* (1952), 54 ; Chr. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamin III, Inscriptions*, p. 66-7, tiennent Odainath pour gouverneur. *Contra*, F. Millar, *JRS* 61 (1971), 8.

²⁰⁹ D. Schlumberger, *Syria* 49 (1972), 339-41 ; H. Seyrig, *AAS* 13 (1963), 160-1 ; J. T. Milik, *Dédicaces*, 269, retraçant toute la carrière de Vorôd. Dans l'inscription *AAS* 13 (1963), 161, où Vorôd apparaît encore comme pérégrin, alors que Palmyre est colonie romaine, on pourrait restituer non pas $\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\iota\tau\eta\varsigma$ Πάλμυρηνός] mais $\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\iota\tau\iota\kappa\acute{o}\varsigma$; sur ce titre, voir *IGLS* VI, 2935.

²¹⁰ La date de la capture de Valérien est controversée ; cf. G. Lopuszanski, *La date de la capture de Valérien et la chronologie des empereurs gaulois* (1), 195 4-24 ; H. Seyrig, *MUSY* 37 (1960-1), 265, n. 2 ; J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 212-14.

²¹¹ J.-P. Callu, op. cit., 220, 422.

²¹² J. Cantineau, *Inventaire Inscr. Palmyre* III, 19 (= *CIS* II, 3946) ; K. Michalowski, *Palmyre, Fouilles polonaises 1959* (1960), 208, n. 2 : βασιλεὺς βασιλέων ; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1964, 496. Titre pris avant la lutte, H. Seyrig, *AAS* 13 (1963), 166, n. 6 ; plus généralement considéré comme pris après la victoire, cf. J. Starcky, 'Palmyre', *DBS* VI (1960), 1080. La chronologie reste à préciser. Sur les sources, voir J. Schwartz, 'L'Histoire Auguste et Palmyre', cité n. 206.

²¹³ H. Seyrig, *MUSY* 37 (1960-61), 246-67.

²¹⁴ D. Schlumberger, *Bull. d'études orientales* (Damas) 9 (1942-3), 35 ; H. Seyrig, 'Vabalathus Augustus', *Mélanges K. Michalowski* (Warszawa, 1966), 659-62 ; R. A. G. Carson, 'The Hama Hoard and the Eastern Mints of Valerian and Gallienus', *Berytus* 18 (1968), 123-42 ; P. Bastien et H. Huvelin, *RN* 1969, 231-70 ; J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 235 ; F. Millar, *JRS* 61 (1971), 8-10 ; A. K. Bowman, *JRS* 66 (1976), 156.

²¹⁵ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit. (n. 214), 238-9 ; F. Millar, op. cit. (n. 214), 9.

²¹⁶ Les inscriptions découvertes dans les fouilles que dirige à Tyr l'Émir M. Chéhab paraîtront dans un prochain volume du *BMB*.

²¹⁷ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 139-40 ; E. Will, 'Le sac de Palmyre', *Mélanges Piganiol* (1966), 1409-16, voit la *III Cyrenaica* dans la légion III que la *vita Aureliani* montre ardente au pillage de la ville.

Après une première tentative repoussée par le préfet d'Égypte, ils réussirent à conquérir l'Égypte en 270,²¹⁸ grâce à la complicité d'un parti pro-palmyrénien à Alexandrie.²¹⁹

Aurélien toléra d'abord l'autonomie de Palmyre. Vaballât frappa à Antioche des monnaies à son effigie et à celle d'Aurélien, auquel était réservé le titre d'*Augustus*.²²⁰ Antioche reprise par Aurélien au printemps 272, ayant perdu tout espoir d'accord avec le maître de Rome, Zénobie et Vaballât se proclamèrent Augustes. Les monnaies, très rares, au nom de Vaballât Auguste, ont été frappées à Émèse probablement.²²¹

Des inscriptions de Palmyre apprennent l'existence d'un parti pro-romain à Palmyre.²²² Son chef, Septimius Haddudân, sénateur romain, ' a aidé les troupes d'Aurélien César notre maître '. Lors de la prise de la ville au mois d'août 272, puis, quelques mois plus tard, lors du sac qui suivit la révolte d'Apsaios, Haddudân, grand-prêtre et symposiarque du temple de Bél, intervint avec succès auprès d'Aurélien pour la protection du sanctuaire.

Les causes de l'aventure palmyrénienne sont complexes : nécessité de suppléer à la carence de Rome pour défendre la liberté de la Syrie, tentative pour sauvegarder ou restaurer des intérêts économiques compromis? Sans doute. L'intransigeance des Sassanides rendait aléatoire le commerce avec le lointain Orient par la vallée de l'Euphrate et le Golfe Persique. Les Blemmyes avaient occupé une partie de la Thébàide et menaçaient les voies caravanières de la Mer Rouge.²²³ Il fallait rétablir la sécurité. Palmyréniens et Alexandrins tenaient entre leurs mains l'aboutissement vers la Méditerranée des routes de la soie et des épices ; ce pouvait être entre eux une cause de rivalité ou un motif d'accord. Ainsi s'expliqueraient la tentative des Palmyréniens en Égypte et l'appui qu'ils y trouvèrent. Quelques années plus tard, l'empereur Probus qui, avant de prendre la pourpre, commandait pour Aurélien les armées de Syrie, eut à lutter contre le gouverneur de Syrie Saturninus qui, proclamé par ses troupes, trouva des partisans en Égypte, peut-être pour les mêmes raisons économiques que naguère les Palmyréniens.²²⁴

La victoire d'Aurélien réintroduisit la Syrie dans les circuits d'échange de l'empire romain. Les analyses des trésors et des trouvailles monétaires fournissent la preuve de l'isolement de la Syrie au milieu du III^e siècle et de la reprise des relations avec l'Occident dès la fin de ce siècle.²²⁵ Doura détruite, Palmyre ruinée, les échanges avec la Perse reprirent par Nisibe.²²⁶

Palmyre n'était pas seule entre les Romains et les Sassanides ; on commence à entrevoir d'obscurs mouvements des tribus arabes du désert.²²⁷ Les tribus safaitiques de Transjordanie soutinrent Palmyre contre Rome.²²⁸ Mais, selon des légendes de l'Islam qu'accréditeraient quelques inscriptions, d'autres tribus semblent avoir combattu contre Palmyre au temps de Zénobie ; peut-être la diplomatie des Sassanides utilisait-elle déjà les rivalités des tribus. La chute de Palmyre ouvrit la Syrie romaine aux tribus du désert. Dioclétien dut affronter les Saracènes.²²⁹ La reine Maouia resta célèbre ' sous les tentes ' pour ses combats victorieux contre les Romains.²³⁰ Les Lakhmides ne tardèrent pas à

²¹⁸ J. Rea, *The Oxyrhynchus Papyri* XL (1972), p. 15-26 ; J. Schwartz, ' Chronologie du III^e s. P. C. ', *ZPE* 24 (1977), 167-77. Une inscription de Syrie garderait le souvenir de l'expédition de Septimius Zabdas en Égypte, H. Seyrig, *Antiq. syr.* V, 122-3 ; pour ' a proclamation of Vaballathus? ', voir P. J. Parsons, *Chronique d'Égypte* 42 (1967), 397-401. Aurélien n'aurait repris l'Égypte qu'en 272 au printemps (J. Schwartz), à la fin de l'été (A. K. Bowman, *JRS* 66 (1976), 156).

²¹⁹ Voir J. Schwartz, *Lucius Domitius Domitianus* (Pap. Bruxelles 12, 1975), 110-16 ; ' Palmyre et l'opposition à Rome en Égypte ', *Palmyre, Colloque Strasbourg 1973* (1976), 139-51. Cf. A. K. Bowman, op. cit. (n. 214), 158.

²²⁰ J. Schwartz, *Bull. Soc. arch. Alexandrie* 40 (1953), 1-16 ; J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 235 ; P. Bastien et H. Huvelin, op. cit. (n. 214), 239. Voir aussi C. Brenot et H.-G. Pflaum, *RN* 1965, 134-205.

²²¹ H. Seyrig, *Mélanges Michalowski*, 659-62.

²²² M. Gawlikowski, *Syria* 48 (1971), 412-26 ; *Le Temple palmyrénien*, 76-8.

²²³ J. Desanges, *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique* (1962), 184-7.

²²⁴ Sur Saturninus, voir J. F. Gilliam, *AJPh* 79 (1958), 237 ; R. Syme, *Ammianus and the Historia Augusta* (1968), 55 ; *Emperors and Biography* (1971), 244, 268-9. Signalons ici la découverte d'un trésor de quatre-vingt-dix-sept bronzes de Probus à Posideion, P. Courbin, ' Rapport sur la fouille de Ras el-Basit ', *AAS* 22 (1972), 46 s.

²²⁵ P. Bastien et H. Huvelin, *RN* 1969, 244 ; C. Brenot, *RN* 1971, 170-2, rendant compte de H.-G. Pflaum et P. Bastien, *La Trouvaille de Çanakkale (Turquie)* (1969).

²²⁶ cf. E. Frézouls, *Colloque Apamée* 1969, 84.

²²⁷ G. W. Bowersock, dans *Le monde grec, Hommages à Claire Préaux* (Bruxelles, 1975), 515-22.

²²⁸ J. T. Milik, *Dédicaces* (cité n. 83), 59, inscription du cairn de Jathun en Jordanie.

²²⁹ Voir *IGLS* 2501 bis, commentaire.

²³⁰ cf. R. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis* (1945), 194-5.

établir leur suprématie sur les steppes.²³¹ Dans sa lutte contre les Sassanides, Rome eut désormais à composer avec le jeu subtil des chefs des grandes tribus arabes.

En Syrie même, le III^e siècle a consacré la renaissance des éléments arabes. Les princes d'Émèse avaient fourni à Rome des impératrices et des empereurs, un officier syrien originaire des confins du désert était à son tour devenu empereur, Uranius d'Émèse s'était comporté en défenseur de l'ordre romain. Mais en même temps, fortifié sans doute par ces succès, resurgissait un 'tréfonds oriental' qu'avaient longuement essayé de recouvrir les formes de la civilisation gréco-romaine. Dans la chrétienté d'Antioche s'éleva un conflit proprement culturel, dont Aurélien fut l'arbitre.²³² La tentative d'indépendance de Palmyre aurait eu aussi un aspect d'opposition culturelle qu'a noté F. Millar,²³³ en soulignant l'ambiguïté de la position d'Odainath et plus encore celle de Zénobie.

En s'amplifiant, ces antagonismes d'idées et de mentalités, mêlant intimement la religion à l'ordre politique et économique, donnèrent au Bas Empire sa tonalité propre ; mais ces luttes, particulièrement vives en Syrie, ne remirent pas en cause son appartenance à un empire dont la victoire d'Aurélien, puis les réformes de Dioclétien et de Constantin avaient restauré l'unité, et la civilisation gréco-romaine connut en Syrie, au IV^e siècle, un remarquable épanouissement.²³⁴

5. GOUVERNEURS DE SYRIE

La place du gouvernement de Syrie dans les *cursus* sénatoriaux atteste l'importance de la province dans l'empire.²³⁵ *Maioribus reservata*, dit Tacite (*Ag.* 40, 1). Beaucoup de gouverneurs de Syrie comptèrent parmi les personnages les plus importants de leur époque ; ainsi au début du Principat,²³⁶ vers la fin du I^{er} siècle de notre ère²³⁷ ou lors du 'règlement successoral' d'Hadrien.²³⁸ Malgré la présence habituelle de trois légions²³⁹ et le voisinage de l'empire parthe, les gouverneurs de Syrie n'étaient pas, sauf exceptions,²⁴⁰ des *viri militares* ;²⁴¹ plusieurs furent des juristes, des lettrés ou des philosophes réputés.²⁴² Le prestige du poste était de présider à l'administration d'une province aux villes nombreuses, riche et civilisée, dont l'éloignement de Rome laissait au gouverneur une large part d'initiative.

Les gouverneurs de Syrie avaient les moyens de peser efficacement sur la vie politique de l'empire, notamment lors des crises du pouvoir impérial.²⁴³ La méfiance de Tibère laissa dix ans la Syrie sans gouverneur.²⁴⁴ Sous Nerva, le gouverneur de Syrie passa pour candidat à l'empire et Trajan, aussitôt proclamé, envoya le jeune A. Larcius Priscus comme légat de la légion *IV Scythica* et prolégat consulaire afin de s'assurer de la province.²⁴⁵ Avidius Cassius, originaire de Cyrrhus, Pescennius Niger prétendirent à la pourpre. Pour diminuer la puissance des gouverneurs, Septime-Sévère divisa la Syrie en deux provinces, la *Syria*

²³¹ G. W. Bowersock, op. cit. (n. 227), 521.

²³² F. Millar, 'Paul of Samosata, Zenobia and Aurelian: The Church, local culture and political allegiance in third-century Syria', *JRS* 61 (1971), 1-17.

²³³ F. Millar, *ibid.*

²³⁴ Ne pouvant donner une bibliographie même restreinte, je signalerai seulement l'étude, riche de suggestions et de références, de J. et J. Ch. Balty, *Dialogues d'histoire ancienne* 1974, 267-304.

²³⁵ B. Campbell, *JRS* 65 (1975), 25. Voir M. Corbier, *L'Aerarium Saturni et l'Aerarium militare* (1974), 106, 144-52, 187-8, 202, 231-6. En l'espace de cent trente ans, six gouverneurs moururent à leur poste, R. Syme, *Philologus* 1936, 243, n. 19.

²³⁶ R. Syme, 'The Stemma of the Sentii Saturnini', *Historia* 13 (1964), 156-66 ; J. Scheid, *Les Frères Arvaies... sous les empereurs julio-claudiens* (1975), 54, 82, 98, 145-6, 156 ; R. Szymkiewicz, *Les gouverneurs de province à l'époque augustéenne* (1975), 186-97, 336-8.

²³⁷ R. Syme, *Tacitus* (1958), 23, 30-1, 51-2, 645-50 ; W. Eck, 'Beförderungskriterien der senatorischen Laufbahn... von 69 bis 138 n. Chr.', dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II, 1 (1974), 203, 211-17.

²³⁸ H.-G. Pflaum, dans *Bonner Historia-Augusta Colloquium* 1963 (1964), 95-122.

²³⁹ Et même quatre légions d'Auguste à Néron ; voir plus loin.

²⁴⁰ Voir R. Syme, *Tacitus*, 650.

²⁴¹ B. Campbell, *JRS* 65 (1975), 11-31.

²⁴² Ainsi, notamment, Javolenus Priscus, Fabius Justus, Arrien.

²⁴³ R. Syme, *Roman Revolution* (trad. française 1967), 310, 321, 375 ; R. Szymkiewicz, *Les gouverneurs*, 49-50.

²⁴⁴ W. Orth, *Die Provinzialpolitik des Tiberius* (1970), 83 ; D. C. A. Shotton, *Historia* 23 (1974), 229-45.

²⁴⁵ R. Syme, *Philologus* 1936, 238-45 ; *Tacitus*, 631-2 ; *Historia* 9 (1960), 365 s. ; *JRS* 67 (1977), 41.

Cale au Nord, province consulaire avec deux légions, la *Syria Phœnice* au Sud, province prétorienne avec une légion.²⁴⁶

De nouvelles divisions des provinces eurent lieu au IV^e siècle. Une province de l'Euphrate, *Augusta Euphratensis*, comprit la Commagène, la Cyrrestique et les villes et forteresses de la rive occidentale du fleuve jusqu'à Circesium;²⁴⁷ une province *Augusta Libanensis* fut formée en détachant de la Phénicie les régions au delà du Liban et de l'Hermon.²⁴⁸ Les dates de création de ces provinces sont controversées.²⁴⁹

Depuis les études de G. A. Harrer²⁵⁰ et l'article *Syria* de E. Honigmann dans la *Realencyclopädie*,²⁵¹ de nombreuses découvertes ont permis de rectifier et de compléter la liste des gouverneurs de Syrie.²⁵² Il subsiste encore bien des lacunes et des incertitudes; nous croyons cependant pratique de présenter une liste suivie.

De la création de la province par Pompée jusqu'à la mort de Néron, la liste a été établie par F. Millar et G. Vermes;²⁵³ G. W. Bowersock y a ajouté quelques précisions,²⁵⁴ en signalant principalement une étude de R. Syme,²⁵⁵ essentielle pour les années proches de la naissance du Christ. Des Flaviens jusqu'à la fin du règne d'Hadrien, la liste repose sur l'étude de W. Eck.²⁵⁶

M. Aemilius Scaurus, 65-2 avant J.-C.

L. Marcius Philippus, 61-60.

Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus, 59-8.

A. Gabinius, 57-5.

M. Licinius Crassus, le triumvir, 54-3.

C. Cassius Longinus, 53-1. Il était questeur de Crassus; la défaite de Carrhes et la mort du triumvir lui donnèrent le gouvernement de la Syrie, bien que depuis 58 la Syrie fût une province consulaire.

M. Calpurnius Bibulus, tué par les Parthes dans l'Amanus, 51-50.

Veiento, 50-49.

Q. Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica, 49-8.

Sex. Iulius Caesar, 47-6.

Entre 46 et 44, le chevalier Q. Caecilius Bassus, du parti de Pompée, fut maître d'une grande partie de la Syrie.

C. Antistius Vetus, 45.

L. Staius Murcus, 44.

C. Cassius Longinus, 44-2. Venu en Syrie après le meurtre de César, il reçut l'appui de Caecilius Bassus.

L. Decidius Saxa, 41-40.

P. Ventidius Bassus, 39-8.

C. Sosius, 38-7.

L. Munatius Plancus, 35.

L. Calpurnius Bibulus, de 34/3 à 33/2.

Q. Didius, en 31? et 30.²⁵⁷

²⁴⁶ Sur les limites entre les deux provinces, voir notre *Arados et sa pérée*, 120, n. 2; Palmyre est en Phénicie, Doura-Europos en Syrie Célé.

²⁴⁷ W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie* (1946), 373 s.; E. Frézouls, *Colloque Apamée* 1969, 83; le chef-lieu de l'Euphratésie est Hiéropolis, Cyrrhus a perdu son importance. Voir ci-dessous n. 249.

²⁴⁸ A. Alt, *ZDPV* 71 (1965), 173; cf. G. W. Bowersock, *JRS* 61 (1971), 242.

²⁴⁹ W. Seston, loc. cit. (n. 247): Libanensis vers 295, Euphratensis sans doute postérieure à Dioclétien. D. van Berchem, *L'armée de Dioclétien et la réforme constantinienne* (1952): l'Euphratensis daterait du milieu du IV^e siècle, la Libanensis de 400. E. Stein, *Histoire du Bas Empire*, éd. française par J.-R. Palanque (1959), 437, n. 22, et carte de l'empire en l'an 309, où figurent les provinces d'Aug. Euphratensis et Aug. Libanensis. A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire* (1964), Map 1: Aug. Euphratensis et Aug. Libanensis sous Dioclétien. A. Piganiol, *L'empire chrétien*² (1972), 19, n. 2: ni Euphratensis

ni Libanensis avant 328. Les divergences proviennent surtout d'appréciations différentes du *laterculus Veronensis*.

²⁵⁰ G. A. Harrer, *Studies in the History of the Roman Province of Syria* (1915); 'Inscriptions of Legati in Syria', *AJA* 36 (1932), 287-9.

²⁵¹ E. Honigmann, *RE* IV A 2 (1932), s.v. 'Syria', 1629-30, et s.v. Συροφουινίκη, 1789.

²⁵² Voir notamment H. Seyrig, 'Légats propréteurs de Syrie entre 63 et 137', *Syria* 22 (1941), 173-4 = *Antiq. syr.* III, 160-1. Cf. H.-G. Pflaum, *Aufstieg und Niedergang* II. 1, 126-7.

²⁵³ Schürer², 244-66.

²⁵⁴ G. W. Bowersock, *JRS* 64 (1975), 182.

²⁵⁵ R. Syme, *Akten des VI. Intern. Kongresses f. Gr. u. Lat. Epigraphik München 1972* (1973), 585-601.

²⁵⁶ W. Eck, *Senatoren* (cité n. 116), 249.

²⁵⁷ Voir aussi R. Syme, *Révolution romaine*, 556, n. 30 et 37.

M. Valerius Messala Corvinus, entre 30 et 28.²⁵⁸

M. Tullius Cicero, 29? — 27? ou 27? — 25?

(M. Terentius?) Varro, 24-23 (?).²⁵⁹

M. Vipsanius Agrippa, 23-13.

A partir de 10 avant J.-C., il est difficile d'établir les titulaires du gouvernement de Syrie et les dates de leur gouvernement. L'inscription de Tibur (*CIL* XIV, 3613), mutilée, mentionne un gouverneur de Syrie non identifié. Il y a contradiction dans les données évangéliques relatives à la date de la naissance du Christ : à Bethléem de Judée au temps du roi Hérode le Grand (*Mt* 2, 1) ; lors d'un premier recensement de ' toute la terre ' ordonné par Auguste et effectué alors que Quirinius était gouverneur de Syrie (*Lc* 2, 1-2). Contradiction aussi entre ces données évangéliques et les indications de Josèphe sur les recensements en Palestine. Une inscription non datée atteste un recensement en Syrie sous Quirinius.²⁶⁰ Nous suivons les hypothèses de R. Syme.²⁶¹

C. Sentius Saturninus, de 9 jusqu'à 6 (?).

P. Quinctilius Varus, de 7/6 à 4 avant J.-C. Il intervint en Palestine à la mort d'Hérode le Grand en 4 avant J.-C. (Josèphe, *Ant.* 17, 286 ; *Bell.* 2, 40).

L. Calpurnius Piso, dont le gouvernement pourrait se placer entre 4 et 1 avant J.-C. ; son proconsulat d'Asie ne date pas nécessairement de 3/2 avant J.-C.

Lollius, peut-être, de 1 avant J.-C. à 2 après J.-C., date de sa disgrâce et de sa mort, survenues en Syrie (Velleius Paterculus 2, 102, 1) et P. Sulpicius Quirinius, de 2 à 3 après J.-C., auraient peut-être été gouverneurs de Syrie en même temps que conseillers de C. Caesar, investi d'un *imperium* proconsulaire sur l'Orient de 1 avant J.-C. à 4 après J.-C.²⁶²

L. Volusius Saturninus, de 4 à 5 après J.-C. Des monnaies à son nom ont été émises par l'atelier d'Antioche en l'an 35 d'Actium.

P. Sulpicius Quirinius était certainement gouverneur de Syrie en 6 après J.-C. ; il intervint en Judée à la déposition d'Archelaüs (Josèphe, *Ant.* 17, 365 ; 18, 1).

Q. Caecilius Metellus Creticus Silanus, 12-17.

Cn. Calpurnius Piso, 17-19. Son gouvernement fut marqué par sa dramatique opposition à Germanicus.²⁶³

Cn. Sentius Saturninus, 19-21.²⁶⁴

L. Aelius Lamia, de 23 environ jusqu'en 32. Il géra sa charge sans quitter Rome (Tacite, *Ann.* 6, 27, 2).

L. Pomponius Flaccus, 32-5.

L. Vitellius, 35-9.

P. Petronius, de 39 à 41/2. Des monnaies à son nom furent frappées à Antioche entre l'automne 41 et l'automne 42.²⁶⁵

C. Vibius Marsus, 41/2 — 44/5.

C. Cassius Longinus, de 44/5 jusque vers 50.

C. Ummidius Durmius Quadratus, gouverneur en 50, mort en poste avant 60.²⁶⁶

A une date inconnue, antérieure au gouvernement de Corbulon, un gouverneur au *cognomen* de Marinus ou Marianus est nommé dans le ' Tarif de Palmyre ' .²⁶⁷

Cn. Domitius Corbulo, 60-3.²⁶⁸

C. Cestius Gallus, 63? — 66.

C. Licinius Mucianus, 67-9.

L. Caesennius Paetus, de 70 à 71/2, temporairement représenté avant son arrivée en Syrie par

Cn. Pompeius Collega, prolégal (Josèphe, *Bell.* 7, 58).²⁶⁹

P. Marius Celsus, 72/3.

M. Ulpius Traianus, père du futur empereur Trajan, de 73/4 à 78/9.²⁷⁰

²⁵⁸ J. Scheid, *Les Frères Arvales*, 54, 98, rappelle que l'on peut hésiter pour ce gouvernement entre les années 30 et 28, et opte pour cette dernière date.

²⁵⁹ Varro n'était certainement qu'un prêteur ; cf. R. Szramkiewicz, *Les gouverneurs*, 49.

²⁶⁰ *CIL* III 6687 = E. Gabba, *Isr. gr. e. lat. per lo studio della Bibbia* (1958), 52-61, n° 18. Cf. Schürer², 399-427 : ' Excursus 1. The Census of Quirinius, Luke 2, 1-5 '.

²⁶¹ R. Syme, *Akten des VI. Intern. Kongresses f. Gr. u. Lat. Epigr.*, 585-601.

²⁶² cf. G. W. Bowersock, *JRS* 61 (1971), 227, n. 53.

²⁶³ D. C. A. Shotter, ' Cnaeus Calpurnius Piso, Legate of Syria ', *Historia* 23 (1974), 229-45.

²⁶⁴ R. Syme, *Historia* 13 (1964), 156-66.

²⁶⁵ P. R. Franke, *Arch. Anzeiger* 1968, 474-80.

²⁶⁶ R. Syme, ' The Ummidii ', *Historia* 17 (1968), 72-105. Durmius Quadratus est mentionné dans une inscription grecque inédite d'Apamée-sur-l'Oronte.

²⁶⁷ H. Seyrig, *Syria* 22 (1941), 155-78 ; cf. G. W. Bowersock, *JRS* 65 (1975), 182.

²⁶⁸ R. Syme, *JRS* 60 (1970), 27-39, voit dans *CIL* IX, 3426 les commandements exercés par Corbulon en Orient ; cf. *AE* 1969-70, 181.

²⁶⁹ A. Garzetti, *Mélanges A. Piganiol* (1966), II, 777-90.

²⁷⁰ L. Robert, *CRAI* 1951, 255 ; W. van Rengen, *Colloque Apamée* 1972, 108-9 ; cf. G. W. Bowersock, *JRS* 63 (1973), 133 ; B. H. Isaac, I. Roll, *JRS* 66 (1976), 15-19.

L. Ceionius Commodus, 78/9-81/2.

T. Atilius Rufus, 82/3-84/5.

P. Valerius Patruinus, 87/8-89/90.²⁷¹

A. Bucius Lappius Maximus, 90/1-94, attesté comme gouverneur de Syrie par un diplôme militaire du 12 mai 91,²⁷² et par la dédicace du théâtre de Gêrasa, datée de l'an 153 de l'ère pompéienne de cette ville, soit 90/1 après J.-C.²⁷³

M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus aurait été gouverneur de Syrie entre 94/5 et 97, selon H. Devreker,²⁷⁴ H. Hanfmann²⁷⁵ et G. Alföldy;²⁷⁶ R. Syme préférerait le placer plus tôt,²⁷⁷ W. Eck le situe sans préciser davantage dans la seconde moitié du I^{er} siècle.²⁷⁸ Selon G. Alföldy et H. Hanfmann, ce serait à lui que Pline, *Ep.* 9, 13, 11, penserait sans le nommer;²⁷⁹ W. Eck placerait en 97/8 le gouvernement de cet inconnu, et dans la seconde moitié du I^{er} siècle le gouverneur anonyme de *CIL* XIII, 2662.

A. Larcius Priscus, commandant la légion *IV Scythica*, assura comme prolégal l'intérim du gouvernement de Syrie sous Nerva.

C. Octavius Tadius Tossianus L. Javolenus Priscus, de 98/9 à 99/100 environ, fut le premier légat de Trajan en Syrie.

C. Antius A. Julius Quadratus, 100/1-103/4 (Cf. *IGLS* 4010).

A. Cornelius Palma Frontonianus, 104/5-107/8.

L. Fabius Justus, 108/9-111/2?

C. Julius Quadratus Bassus, de 114/15 à 116/17 selon W. Eck, entre 110 et 117 selon Chr. Habicht.²⁸⁰ Il est nommé dans une inscription d'Apamée sur l'Oronte, sous Trajan *Germanicus Dacicus* mais non encore *Parthicus*.²⁸¹ Un *cursus* anonyme d'Héliopolis *IGLS* 2775 mentionne sous Trajan un gouverneur de Syrie que Chr. Habicht, comme naguère A. von Premerstein, identifie avec Julius Quadratus Bassus; je reste sensible aux différences notées *IGLS* 2775 entre l'inscription de Baalbek et l'inscription de Pergame.²⁸² Selon Chr. Habicht, Julius Quadratus Bassus aurait quitté la Syrie en août 117 pour la Dacie, où il remplaça C. Avidius Nigrinus et où il mourut dans l'hiver 117/18.

P. Aelius Hadrianus, en 117. Il était gouverneur de Syrie quand il devint empereur.

L. Catilius Severus Julianus Claudius Reginus, 117/18-118/19. Hadrien le nomma lorsqu'il partit pour Rome.

C. Ummidius Quadratus se placerait entre 121 et 124.²⁸³

C. Quinctius Certus Publicius Marcellus, 130/1-134/5. En 132, il partit pour la Judée avec une grande partie de l'armée de Syrie; C. Julius Severus, légat de la légion *IV Scythica*, devint prolégal.²⁸⁴

C. Julius Severus est honoré à Apamée sur l'Oronte par deux inscriptions grecques où W. van Rengen, se fondant sur la longueur des lacunes, restitue [ὑπα]τικός plutôt que [συγκλη]τικός, en considérant donc que ces dédicaces sont postérieures à son consulat susect de 139;²⁸⁵ la raison de ces

²⁷¹ Voir J. Reynolds, *JRS* 66 (1976), 185.

²⁷² *AE* 1961, 319; cf. G. Winkler, *Akten des VI. Intern. Kongresses f. Gr. u. Lat. Epigr.*, 495-8.

²⁷³ B. van Elderen, *American School Orient. Research, Newsletter* 4 (1974), 2, n° 1, avec photographie; *AE* 1973, 558.

²⁷⁴ J. Devreker, *Akten des VI. Intern. Kongresses f. Gr. u. Lat. Epigr.*, 451.

²⁷⁵ H. Hanfmann, 'M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus, General Domitians und Rivale Trajans', *ibid.*, 449-50.

²⁷⁶ G. Alföldy et H. Hanfmann, *Chiron* 3 (1973), 331-73; *AE* 1973, 283.

²⁷⁷ R. Syme, *Akten des VI. Intern. Kongresses f. Gr. u. Lat. Epigr.*, 451. Dans 'Legates of Moesia', *Dacia* 1968, 331-40, il datait les légations de Mésie et de Syrie entre 120 et 130. Cornelius Nigrinus ne figure pas dans B. Stech, *Senatores Romani... inde a Vespasiano usque ad Traiani exitum* (Klio, Beiheft 10, 1963).

²⁷⁸ W. Eck, *Senatores* (cit. n. 116), 249. A. Degrassi, *I Fasti consulari* (1952), 120, situait Cornelius Nigrinus à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle.

²⁷⁹ G. Alföldy et H. Hanfmann, *op. cit.* (n. 276).

²⁸⁰ Chr. Habicht, *Altortümer von Pergamon* VIII, 3, *Die Inschriften des Asklepieions* (1969), 47-52.

²⁸¹ J.-P. Rey-Coquais, *AAS* 23 (1973), 40-1, 49; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1975, 718.

²⁸² E. Groag, *RE* VA (1934), 669-71, avait attribué ce *cursus* anonyme à D. Terentius Scaurianus. Selon N. Gostar, *Épigraphica, Travaux dédiés au VII^e Congrès intern. d'épigr. gr. et lat.* (1977), 82-99, reprenant l'inscription de Philippe commentée par M. Speidel, *JRS* 60 (1970), 142-52, le titre de *consularis [exerci]tus provinciae no[vae...]* donné à D. Terentius Scaurianus impliquerait qu'il ait été en même temps gouverneur de Syrie entre 113/14 et 115/16. Il est absolument exclu d'identifier ce général romain avec un Σκαυριανός Μαξιμου, auteur d'une modeste dédicace grecque dans un temple de Doura-Europos (*Excav. Dura. Preliminary Report of the Third Season* (1932), 59-61).

²⁸³ R. Syme, 'The Ummidii', *Historia* 17 (1968), 72-105; mais on prendra garde que R. Syme plaçait Ummidius Quadratus avant Brutius Praesens, lequel doit être exclu de la liste des gouverneurs, W. Eck, *Senatores*, 232, n. 511.

²⁸⁴ Publicius Marcellus est nommé dans une inscription de Palmyre, Chr. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamin* III, *Inscriptions*, 57, n° 45. Sur Julius Severus, voir R. Syme, *Tacitus*, 631; B. Campbell, *JRS* 65 (1975), 20.

²⁸⁵ W. van Rengen, *Colloque Apamée 1972*, 105-6. Autre hypothèse, *AE* 1974, 651; le personnage honoré à Apamée pourrait être un fils homonyme du prolégal de 132.

honneurs échappe d'autant plus que je ne crois pas à la parenté de C. Julius Severus avec l'illustre famille apaméenne de L. Julius Agrippa.²⁸⁶

Cn. Minicius Faustinus Sex. Julius Severus, de 135/6 jusque vers 137/8.

Les consulaires Bruttius Praesens et Julius Major, attestés en Syrie en avril 138, ne sont pas des gouverneurs, mais des clarissimes en mission extraordinaire, comme W. Eck l'établit par l'étude de leur *cursus*.

L. Flavius Arrianus,²⁸⁷ entre 137 et 147. Le philosophe Arrien de Nicomédie, après avoir été gouverneur de Cappadoce de 131/2 à 137, aurait été gouverneur de Syrie. Chr. Habicht confirme cette hypothèse de G. A. Harrer, acceptée par E. Honigmann.²⁸⁸ Ce pourrait être Arrien que désignerait Lucien, *Peregrin.* 14. Mais W. Eck exclut Arrien de la liste des gouverneurs de Syrie.²⁸⁹

L. Burbuleius Optatus Ligarianus, en 142.²⁹⁰

Sulpicius Julianus, en 149.

D. Velius Fidus, vers 153/4.²⁹¹

M. Cassius Apollinaris, entre 154 et 156 (*PIR*² C 484).

L. Attidius Cornelianus, attesté comme gouverneur de Syrie en 157 par le diplôme *ILS* 9057, en 162 par une inscription trouvée près de Damas (*CIL* III, 129, corr. 6658). Il fut mis en déroute par Vologèse III.

Un A. Larcus Priscus, que E. Honigmann plaçait en 162 et qui selon E. Groag assurait l'intérim du gouvernement de Syrie, doit disparaître de la liste.²⁹² C. Julius Commodus Orfitianus n'a pas été gouverneur de Syrie, mais de Palestine (*PIR*² I 271).

M. Annius Libo, 163 (?). Cousin de Marc-Aurèle, il fut envoyé comme légat en Syrie au temps de la guerre parthique et il y mourut subitement (*Vita Veri* 9, 2). E. Groag (*PIR*² A 668) place cette mort en 163; R. Syme doute que Libo ait vraiment été gouverneur de Syrie.²⁹³

Cn. Julius Verus, 163?-166. Commandant les armées romaines engagées dans la guerre parthique, il remporta la victoire de Soura et libéra la Syrie. Les inscriptions de la route d'Abilène (*CIL* III, 199-201) le désignent comme ami des empereurs et gouverneur de Syrie. L. Petersen (*PIR*² I 618) voit en lui le successeur d'Attidius Cornelianus et place son gouvernement entre 163 et 166.²⁹⁴

C. Avidius Cassius, légat de Syrie de 166 à 171 au moins; en 172, il fut chargé de réprimer en Égypte le soulèvement des *Boukoloï*. Nommé par Marc-Aurèle *rector totius Orientis*, il se soulève en 175 et conserva la pourpre six mois avant d'être assassiné.²⁹⁵

M. Pontius Laelianus Larcus Sabinus, en 176.

P. Martius Verus, 177-9.

P. Helvius Pertinax, 180-2.

C. Domitius Dexter, 182-3, mentionné dans une inscription de Soueida (*IGR* III, 1276) et dans une inscription de la garnison de Palmyre.²⁹⁶

Julius Saturninus, 185-7.²⁹⁷

Asellius Aemilianus, 187-90. Dans l'inscription de Batanée *IGR* III, 1262, le nombre des années de règne de Commode n'est pas certain. Hérodien assure qu'il eut Niger pour successeur dans le gouvernement de Syrie.

C. Pescennius Niger, en 191.

²⁸⁶ *AAS* 23 (1973), 53-5; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1975, 718.

²⁸⁷ Pour le prénom d'Arrien, Λούκιος (ou Αἰλός?), voir Nt. Delmousoy, *Athens Annals of Arch.* 3 (1970), 377 s.; W. Eck, *RE Suppl.* XIV, s.v. 'Flavius' 44; S. Follet, *Athènes au II^e et au III^e siècle, Études chronologiques et prosopographiques* (1976), 34, n. 8.

²⁸⁸ Chr. Habicht, *Altertümer von Pergamon* VIII, 3, *Inscr. des Asklepieions*, 162, n. 4, citant J. H. Kent, *Corinth* VIII, 3, *The Inscriptions* (1966), n° 124, et G. W. Bowersock, *Greek, Roman and Byzantine Studies* 8 (1967), 279 s. A Byblos, une inscription inédite mentionne un ἀνθύπατος φιλόσοφος, qu'honorait son ami le sophiste L. Cassius Antistius Vetus; le nom et les autres titres du proconsul philosophe ont disparu avec la cassure de la pierre. L'inscription est peut-être à verser au dossier d'Arrien.

²⁸⁹ W. Eck, *RE Suppl.* XIV, s.v. 'Flavius' 44; *Aufstieg und Niedergang* II, 1 (1974), 164, n. 20; 165, n. 24 a; 202, n. 217; 215.

²⁹⁰ cf. W. Eck, *Aufstieg und Niedergang* II, 1, 188; M. Corbier, *L'Aerarium Saturni et l'Aerarium militare* (1974), 187-8.

²⁹¹ *CIL* III 1437 e = *IGLS* VI 2777. Voir J. Rea, *ZPE* 26 (1977), 217-9.

²⁹² E. Honigmann se fondait sur la lecture erronée

d'un milliaire daté où il faut lire le nom du gouverneur d'Arabie C. Julius Geminius Marcianus; le seul A. Larcus Priscus attesté en Syrie est le prolegat de 97/8, R. Syme, *Philologus* 1936, 238 s.

²⁹³ R. Syme, loc. cit., 249, n. 19. *AE* 1972, 657, dit Libo 'légat de Syrie, où il mourut, en 163-165'.

²⁹⁴ Voir aussi E. Birley, *Roman Britain and the Roman Army* (1953), 32; H.-G. Pflaum, *Carrières procuratoriennes*, 401-2; M. Corbier, *L'Aerarium Saturni*, 235.

²⁹⁵ R. Rémondon, 'Les dates de la révolte d'Avidius Cassius', *Chronique d'Égypte* 26 (1951), 364-77; A. K. Bowman, 'A Letter of Avidius Cassius?', *JRS* 60 (1970), 20-6; R. Syme, *Emperors and Biography* (1971), 128-30; J. Schwartz, *Ancient Society* 4 (1973), 191-8; A. K. Bowman, *JRS* 66 (1976), 157. Chr. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamin* III, *Inscriptions*, n° 48, inscription datée de novembre 171, restituée ὁ διασημώτατος ὑπαρχ[ος]; ὑπαρχ[ος] conviendrait mieux. Je n'ai pu voir J. Spiess, *Avidius Cassius und der Aufstand des Jahres 175* (Diss. München 1975).

²⁹⁶ E. Groag, *PIR*² D 144 (1943).

²⁹⁷ cf. E. Groag, *PIR*² A 1211 (1933). Julius Saturninus est nommé dans une inscription inédite de Ghoslaniyé, voir ci-dessous n. 332.

Vainqueur de Niger en 194, Septime-Sévère divisa la Syrie en deux provinces, la *Syria Cœle* au Nord, la *Syria Phœnice* au Sud. J. F. Gilliam a dressé la liste des légats de *Syria Cœle* de Septime-Sévère à Dioclétien; un grand nombre sont connus seulement par les documents de Doura-Europos.²⁹⁸ Une inscription de Bulla Regia a permis d'ajouter un nom à cette liste.²⁹⁹

Alfenus Senecio, vers 200.

Marius Maximus Perpetuus Aurelianus, attesté à Doura en 208.

J. F. Gilliam rejette le L. Calpurnius que mentionnerait comme gouverneur de *Syria Cœle* sous Septime-Sévère une inscription de Hân Qoseir, au Nord de Damas (*CIL* III, 128), connu seulement par une copie plus ou moins interpolée de Des Monceaux dans les *Voyages* de Corneille Le Bruyn.³⁰⁰

Minicius Martialis, *procurator Augusti*, agissait sans doute comme vice-gouverneur en 209-11.

Aurelius Mam- -, en 216.

Fabius Agrippinus, en 218 ou 219, mis à mort sous Élagabale (Dion Cassius 79, 3, 4).

Antonius Seleucus, *vir clarissimus consularis noster*, attesté à Doura en 221; peut-être le même qu'un tyran du temps d'Élagabale.³⁰¹

Q. Atrius Clonius, vers 22.

[Claudius Sollem]nius Pacatianus, attesté à Doura vers 235.

Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus, avant 238, date à laquelle il fut sans doute proconsul d'Afrique, connu par une inscription de Bulla Regia.³⁰²

- - - nius, *vir clarissimus consularis noster*, attesté à Doura en 239.

Attius Rufinus, *legatus Augusti pro praetore*, en 241, ou peut-être en 239, à Doura; c'est peut-être le même qu'un P. Attius Pudens Rufinus Celsianus, *v. c. cos. n.*

D. Simonius Proculus Julianus, vers 245.

Flavius Antiochus, attesté à Doura entre 244 et 249.

Atilius Cosminus, *v. c. cos. n.*, attesté à Doura en 250 et en janvier et mars 251.

Pomponius Laetianus, *vir egregius procurator Augustorum nostrorum*, attesté à Doura en avril et mai 251, agissant peut-être comme vice-gouverneur.

Arrius Maximus, au milieu du III^e siècle, connu par une inscription de Séleucie de Piérie, *IGLS* 1141.

Virius Lupus, *praeses*, vers 265.

Maximinus, en 275-6, sans doute un sénateur, parent de l'empereur Tacite, tué par ses propres troupes.

Julius Saturninus, prétendant à l'empire et adversaire de Probus, était gouverneur de *Syria Cœle* selon Zosime 1, 66, vers l'année 278.³⁰³

Charisius, *praeses Syriae* en 290.

Il paraît inutile de poursuivre cette liste, à laquelle s'ajoutent plusieurs anonymes de date incertaine; on la trouvera dans *The Prosopography of the Later Roman Empire*.³⁰⁴

La brève liste des gouverneurs de Syrie Phénicie s'est enrichie de plusieurs noms.

Manilius Fuscus, premier gouverneur de la nouvelle province en 194; l'inscription d'Héliopolis *IGLS* 2776 mentionne un consulat suffect qui rend probable que, dans l'inscription de Palmyre qui le concerne, ὑπατικός est à prendre au sens strict de 'consulaire'.³⁰⁵

Venidius Rufus en 198.

Domitius Leo Procillianus, nommé par une inscription grecque d'Arados (*IGLS* 4016 bis) et attesté en 207 par une inscription latine de Palmyre.³⁰⁶

D. Pius Cassius, en 213 (*IGLS* 2918).

Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus, connu par une inscription de Bulla Regia, *leg. Aug. pr. pr.* de Phénicie entre 225 et 235, avant d'être gouverneur de *Syria Cœle*.³⁰⁷

²⁹⁸ J. F. Gilliam, *AJPh.* 79 (1958), 225-42; cf. *AE* 1959, 4. C. B. Welles, R. O. Fink, J. F. Gilliam, *The Excavations at Dura Europos, Final Report* v. 1, *The Parchments and Papyri* (1959), 22 s.

²⁹⁹ A. R. Birley, *Epigr. Studien* 4 (1967), 83; *AE* 1971, 490. La découverte de Bulla Regia rend périmée l'hypothèse, cf. A. Chastagnol, *Fastes de la Préfecture de Rome au Bas Empire* (1962), 62, d'un Rufinus gouverneur de Syrie (?) vers 266-7.

³⁰⁰ Est exclu également de la liste Alfenius Avitianus qui, en 209/10, fut gouverneur d'Arabie. Virius Julianus, selon les *acta* duquel est érigée à Baalbek une statue dédiée pour le salut de l'empereur régnant Gordien III (*IGLS* 2716), s'il était gouverneur, l'était de Phénicie; cf. J. F. Gilliam, *AJPh* 1958, 228, n. 12. On l'a identifié à tort avec L. Virius Lupus Julianus, consul en 232; ainsi *IGLS* 2716 et Y. Hajjar, op. cit. (n. 99), 29.

³⁰¹ R. O. Fink, *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 231, n. 6, émenderait Polemius Silvius en rejetant Séleucos.

³⁰² Voir ci-dessus, n. 299. Cf. M. Corbier, *L'Aerarium Saturni*, 321, n. 3, 322-3.

³⁰³ Voir ci-dessus, n. 224.

³⁰⁴ A. H. M. Jones, J. R. Martindale, J. Morris, *The Prosopography of the Later Roman Empire* 1 (1971), 1105-6.

³⁰⁵ *Contra*, G. W. Bowersock, *JRS* 61 (1971), 232, n. 84; 236.

³⁰⁶ M. Gawlikowski, *Studia Palmyrenskie* 3 (1969), 71-3; *AE* 1969-70, 610, où la restitution du nom repose sur l'inscription d'Arados, publiée *AAS* 18 (1968), 69-76, qui n'a pas été citée.

³⁰⁷ Voir ci-dessus, n. 299 et 302.

Rutilius Pudens Crispinus (AE 1929, 158), sous Sévère Alexandre, lors de la guerre persique, consul en 234/5 vraisemblablement.^{307 bis}

Salvius Theodorus, *praeses* sous Claude II (268-70), attesté par une dédicace inédite de Tyr.

L. Artorius Pius Maximus, légat impérial propréteur sous Dioclétien. Une dédicace inédite de Tyr à Dioclétien l'appelle *legatus eius*; une autre dédicace inédite de Tyr et la dédicace de Baalbek IGLS 2771 l'appellent *legatus Augustorum*; il ne s'ensuit pas nécessairement que la première inscription date du règne de Dioclétien seul et que les autres soient postérieures à l'élection de Maximien comme second empereur.³⁰⁸ Artorius était un sénateur, qui fut proconsul d'Asie.³⁰⁹ B. Malcus a traité des raisons d'opportunité qui depuis Gallien faisaient choisir sénateurs ou chevaliers pour le gouvernement des provinces.³¹⁰

A la liste ultérieure des gouverneurs de Phénicie au Bas Empire, que donne *The Prosopography of the Later Roman Empire*,³¹¹ il convient d'ajouter Julius Julianus, nommé dans plusieurs inscriptions inédites de Beyrouth *vir clarissimus primus consularis provinciae Phoenices*; il fut donc gouverneur lors de la réforme qui rétablit des consulaires à la tête des provinces.³¹²

De date inconnue est Appius Alexander, ὁ ἀδέκαστος καὶ φιλόανθρωπος ὑπατικός qu'honore à Beyrouth (inscription inédite) M. Aurelius Cassianus, bouleute de Gérasa, jurisconsulte.

Laberianus, devant qui se plaida, sans doute vers l'époque de Caracalla, un procès concernant le temple de Dmeir,³¹³ pourrait être le gouverneur de Phénicie.³¹⁴

6. ARMÉES, ROUTES ET PORTS MILITAIRES

De nombreux documents, trouvés notamment à Doura-Europos, à Palmyre, à Apamée, à Zeugma,³¹⁵ sont venus compléter notre connaissance de la puissante armée romaine dont la présence faisait de la Syrie l'une des plus importantes provinces impériales.³¹⁶

Auguste porta de trois à quatre le nombre des légions de Syrie;³¹⁷ ces légions furent la *III Gallica*, la *VI Ferrata*, la *X Fretensis*, la *XII Fulminata*. A l'époque de l'expédition de Corboul en Arménie, la *IV Scythica* vint en Syrie;³¹⁸ après l'expédition, la *III Gallica* partit pour l'Occident. A la fin de la guerre juive, la *X Fretensis* resta en Judée. A partir de Vespasien, la Syrie n'eut plus que trois légions: la *III Gallica*, la *IV Scythica*, la *VI Ferrata*. Sous Trajan, la *VI Ferrata*, partie pour l'Arabie, fut remplacée par la *XVI Flavia Firma*. Les trois mêmes légions seront encore en Syrie à l'époque de la *Notitia Dignitatum*.³¹⁹

La plus ancienne garnison connue est celle de la *X Fretensis* à Cyrrhus, grand nœud routier de la Syrie du Nord-Ouest.³²⁰ A partir de 18 après J.-C., la *X Fretensis* fut envoyée à Zeugma pour garder le passage de l'Euphrate et, sous Vespasien, elle y fut remplacée par la *IV Scythica*.³²¹ La Commagène fut occupée en 72 par la *VI Ferrata*, puis, sous Trajan, par la *XVI Flavia Firma*, qui eut son camp à Samosate.³²² Raphanée, important carrefour au pied des monts Alaouites, fut le camp, peut-être de la *VI Ferrata*, certainement de la *XII Fulminata* entre 62 et 69, puis de la *III Gallica* jusqu'à sa dissolution sous Élagabale.³²³

^{307 bis} cf. F. Jacques, *Ktéma* 2 (1977), 308-10.

³⁰⁸ cf. A. Chastagnol, *Fastes de la Préfecture de Rome*, 30-1: il n'est pas certain que l'absence de la mention des Césars dans une inscription de la fin du III^e siècle relative à Artorius Pius Maximus ait une signification chronologique.

³⁰⁹ F. Miltner, *Anzeiger Oesterr. Akad. Wiss., phil.-hist. Klasse* 94 (1957), 349-52; cf. *AE* 1967, 481.

³¹⁰ B. Malcus, *Opuscula Romana* (Lund) 7 (1969), 213-37.

³¹¹ *PLRE* 1108-9.

³¹² E. Stein, *Histoire du Bas Empire*, éd. française J.-R. Palanque (1959), I, 70. Tout rapprochement est exclu avec Julius Julianus κράτιστος δοῦξ en 251-3, *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 23, et avec le préfet de la légion I Parthica sous Philippe, *ILS* 2771.

³¹³ P. Roussel et F. de Visscher, *Syria* 23 (1942-3), 173-200. Cf. J. H. Oliver, *Mélanges helléniques G. Daux* (1974), 289-94.

³¹⁴ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 399: Laberianus serait le gouverneur de Syrie Célé. Mais les gens de Goharia (Dmeir) n'avaient aucune raison de s'adresser au gouverneur de la province voisine.

³¹⁵ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 22-46; H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 180-6; W. van Rengen,

Colloque Apamée 1969, 99-101, et 1972, 97-102; J. Wagner, *Seleukeia am Euphrat/Zeugma* (1976), 132-46.

³¹⁶ L'article 'legio' de E. Ritterling, *RE* (1925) reste indispensable. Brèves indications dans J. C. Mann, 'The Frontiers of the Principate', *Aufstieg und Niedergang* II. 1, 522-3; voir aussi, dans ce même recueil, R. W. Davies, 'The Daily Life of the Roman Soldier', 325-31.

³¹⁷ cf. Schürer², 362, n. 42.

³¹⁸ J. Wagner, *Seleukeia*, 143; rien n'assure que la légion IV Scythica prit part à l'expédition d'Arménie.

³¹⁹ Voir le tableau dressé par A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire*, 369.

³²⁰ Tacite, *Ann.* 2, 57; cf. E. Frézouls, *Colloque Apamée* 1969, 82.

³²¹ J. Wagner, *Seleukeia*, 286; tuiles estampillées au nom de la légion IV Scythica, 136-7.

³²² J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1949, 190: *AE* 1950, 190.

³²³ *IGLS* 1399, 1400; *Arados et sa péree*, 87-8, 167. Rien n'atteste la présence à Laodicée de la légion VI Ferrata, souvent affirmée à la suite d'une lecture inattentive de la notice de E. Ritterling, *RE* XII. 2 (1925), 1589.

La division de la Syrie en deux provinces par Septime-Sévère n'entraîna aucun changement des lieux de garnison ; la *IV Scythica* et la *XVI Flavia Firma* furent les légions de Syrie Cœlé, la *III Gallica* celle de Phénicie.

Les guerres parthiques du II^e et du III^e siècle provoquèrent des mouvements de légions ou de détachements légionnaires, qui ont laissé leurs traces en Syrie dans des épitaphes, quelques dédicaces ou des contremarques sur des monnaies.³²⁴ Sous Trajan, la *XV Apollinaris* eut son camp dans la région d'Arados ;³²⁵ sous les Sévères, la *II Parthica* fit plusieurs séjours à Apamée.³²⁶

Les corps auxiliaires stationnés en Syrie sont moins bien connus, surtout jusqu'au II^e siècle. Des quatre cohortes *Thracum Syriacae*, sans doute levées pour servir en Syrie, deux seulement y sont attestées.³²⁷ De rares inscriptions mentionnent une aile ou une cohorte avec la précision *in Syria*.³²⁸ Trois diplômes militaires, datés de 88, 91 et 156/7, ne donnent qu'une image incomplète des effectifs auxiliaires en Syrie.³²⁹ Quelques inscriptions de Syrie signalent épisodiquement une unité sur le site même de sa garnison : ainsi à Gérasa au I^{er} siècle l'*ala Augusta Thracum*,³³⁰ dans la Batanée au II^e siècle l'*ala II Flavia Agrippiniana* ;³³¹ au Sud-Est de Damas, à Ghoslaniyé, sous Commode, la *cohors I Augusta Pannoniorum equitata* ;³³² à l'Est de Damas, au grand camp de Thelséa,³³³ en 162 la *cohors I Flavia Chalcidenorum*, en 253 et 259 l'*ala Vocontiorum* ;³³⁴ sur la route de Damas à Palmyre, à Atni, une *cohors VII* sous Antonin le Pieux et sous Gordien.³³⁵

Palmyre, à partir de la guerre parthique de Lucius Verus, eut une importante garnison romaine ;³³⁶ on y trouve mentionnés l'*ala I Thracum Herculianna* avant 185, le *numerus Vocontiorum*, unité de cavalerie, en 183, l'*ala I Ulpia singularium* et l'*ala II Flavia Agrippiniana* sous les Sévères, les cohortes *I Augusta Thracum*, *I Sebastenorum*, *II Hispanorum* et

³²⁴ A l'époque de Trajan, *I Adiutrix* à Cyrhus (*IGLS* 234 commentaire), qui recrute en Syrie, G. Forni, dans *Aufstieg und Niedergang* II. 1, 378-9 ; sous Marc-Aurèle, *XIII Gemina* (R. Cagnat, *CRAI* 1928, 84 ; *IGLS* VI, p. 108, n. 1) ; au début du III^e siècle, *I Adiutrix* et *II Adiutrix* à Zeugma (J. Wagner, *Seleukeia*, 132-4, n° 1-2), *VIII Augusta* à Cyrhus (*IGLS* 152) et à Séleucie de Piérie (*IGLS* 1160), *X Gemina Pia Fidelis* à Zeugma (J. Wagner, *Seleukeia*, 134-5, n° 3) ; sous Gallien, *IV Flavia* et *VII Claudia* à Cyrhus (*IGLS* 150-151), peut-être *VII Claudia* à Béroé/Alep (*IGLS*, 179-181).

³²⁵ Voir notre *Arados et sa péree*, 167. Sous les Flaviens et Trajan, la *XV Apollinaris* recrute en Syrie, G. Forni, *Il Reclutamento delle legioni da Augusto a Diocleziano* (1953), 185, 232.

³²⁶ W. van Rengen, *Colloque Apamée* 1969, 99-100, et 1972, 98-101. Pour imposer Élagabale, les princesses syriennes d'Émèse se révoltèrent contre Macrin avec l'aide du commandant équestre de la légion *II Parthica* P. Valerius Comazon, cf. H.-G. Pflaum, *Carrières*, n° 290 ; R. Syme, *Emperors and Biography* (1971), 141-2.

³²⁷ Seules sont attestées en Syrie les cohortes *II* et *III Thracum Syriaca* (diplôme de 91 et de 156/7, inscription, de Soukhné ; diplôme de 88 ; voir ci-dessous, n. 329 et 338). Cf. H.-G. Pflaum, *Carrières*, 274-6 ; M. G. Jarrett, 'Thracian Units in the Roman Army', *Israel Exploration Journal* 19 (1969), 218-20.

³²⁸ *Cohors I Hamiorum miliaria quae est in Syria*, *CIL* XIII, 3684, cf. H.-G. Pflaum, *Libyca* 1956, 139. *Cohors miliaria Italica voluntariorum quae est in Syria*, *CIL* XI, 6117, cf. H.-G. Pflaum, *Castellum Arsalitanum*, 13. *Cohors II Italica CR... exercitus syriaci*, *CIL* III, 13483 a, cf. Schürer², 365, n. 54. *Ala I Bosporana*, *CIL* VIII, 26603 et 15529, revus par C. Poinssot, cf. *AE* 1969-70, 649 et 653. *Ala (VII) Phrygum, ala III Thracum*, *CIL* II, 4251 = *ILS* 2711, cf. Chr. Habicht, *Altertümer von Pergamon* III, *Inscr. des Asklepieions*, 69.

³²⁹ *CIL* XVI, 35 (trois ailes et dix-sept cohortes) ; *AE* 1961, 319 (trois ailes et sept cohortes) ; *CIL* XVI,

106 (quatre ailes et seize cohortes). Seule la cohorte *II Italica CR* apparaît dans les trois diplômes ; l'*ala III Augusta Thracum CR* et les cohortes *I Thracum miliaria*, *II Thracum CR*, *I Sebastena* figurent à la fois en 88 et en 91 ; la cohorte *II Thracum syr.* est mentionnée en 91 et en 156/7. Quatre cohortes, absentes de 91, apparaissent en 88 et en 156/7, *I Augusta Pannoniorum*, *II Classica*, *III Augusta Thracum*, *IV Callaeorum Lucensium* (sur cette dernière, voir M. M. Roxan, *Epigr. Studien* 9 (1972), 246-7 = *AE* 1972, 669). Deux des ailes et dix des cohortes mentionnées en 156-7 sont des créations de Trajan.

³³⁰ C. B. Welles, dans H. Kraeling, *Gerasa, City of the Decapolis* (1938), n° 199-201.

³³¹ W.-H. Waddington, *Inscr. Syrie* 2121 ; cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.* I, 80.

³³² Inédit, copie de R. Mouterde : - - - *cos. v | coh. I. Aug. | [P]ann. eq(uitata). | sub Iulio Sa | turmino leg. | Aug. pr. pr. per | Petron(ium) Crescen | tem praef. coh. | eiusdem*. Cette cohorte serait plutôt la cohorte *I Aug. Pannoniorum* attestée en Syrie (*CIL* XVI, 35 et 106) que la cohorte *I Pannoniorum eq(uitata) veter(ana)*, *AE* 1929, 125.

³³³ Le camp est situé à l'Est de Dmeir, au lieu-dit Khirbet Maqoura ; voir R. Brünnow et A. von Domaszewski, *Die Provincia Arabia* III (1909), 187 s. ; A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie* (1934), 43 et 194.

³³⁴ *CIL* III, 6658 ; la cohorte *I Flavia Chalcidenorum* est mentionnée dans le diplôme de 156/7, *CIL* XVI, 106 ; *CIL* III, 130 et 14160^a. Une écuier d'un préfet de l'aile des Voconces, natif de Thelséa, fait une dédicace au temple de Dmeir (*OGI* 628). Voir A. Alt, 'Ein Dorfbezirk im Hinterland von Damaskus', *Aus Antike und Gegenwart, Festschrift Schubart* (1950), 25-35.

³³⁵ W.-H. Waddington, *Inscr. Syrie* 2562 m et n ; *CIL* III, 131 et 132 avec add. 14160^b.

³³⁶ On peut supposer qu'il y avait une garnison romaine à Palmyre dès l'époque flavienne, cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 146, 155.

I Flavia Chalcidenorum.³³⁷ Sur la route stratégique de Palmyre à Soura sur l'Euphrate, au milieu du II^e siècle, la *cohors II Thracum Syriaca* tient le poste de Soukhné.³³⁸

Doura-Europos, conquise sur les Parthes en 165, détruite par les Perses en 256, est la place romaine d'Orient la mieux connue.³³⁹ De 165 à 208 y est attestée la *cohors II Ulpia equitata civium romanorum*; en 208 on trouve la première mention de la *cohors XX Palmyrenorum*. Vers 209-16, des détachements des légions *IV Scythica* et *XVI Flavia Firma* vinrent renforcer la garnison; en 216, les vexillations sont fournies par la *IV Scythica* et la *III Cyrenaica*. De 217 à 256, la *cohors XX Palmyrenorum* constitue seule la garnison permanente; il s'y ajoute un détachement de la légion *XVI Flavia Firma* sous Élagabale, Sévère Alexandre et probablement Gordien. Vers 251, la garnison fut temporairement renforcée par la *cohors II Paphlagonum* et la $\sigma\pi\epsilon\iota\rho\alpha \beta' \text{ } \iota\pi\tau\iota\kappa\acute{\eta}$; en 254 est attesté un détachement de la légion *IV Scythica*.³⁴⁰

Sur la rive droite de l'Euphrate, de nombreux postes étaient tenus par des détachements de la *cohors XX Palmyrenorum*: Appadana au confluent du Chabour, Birtha à proximité de Halabiyé, Barbalissos, le plus au Nord, proche de Meskené, et d'autres sites non identifiés.³⁴¹ En 208, une circulaire du gouverneur de *Syria Cœle*, adressée aux tribuns, préfets et préposés de *numeri*, énumère, sans doute du Nord au Sud, les postes de Gazica, Appadana, Doura, Eddana (en aval d'Abou Kemal), Biblada.³⁴² En 227, une *cohors III Augusta Thracum* était stationnée sur le bas Chabour;³⁴³ la *cohors III Palaestinarum* avait en 232 son camp dans les environs de Doura.³⁴⁴

Au bord de l'Euphrate, à Tell el-Hajj, près de l'antique Eragiza, sont attestées la *cohors I Thracum milliaria* et une *cohors II Pia Fidelis*; le poste paraît avoir été important jusqu'au règne de Trajan, puis à partir du milieu du IV^e siècle.³⁴⁵ Au Sud de Gerabîs, l'antique Europos, le poste de Tell el-Ganiné était tenu au I^{er} siècle par l'*ala I Bosporanorum*.³⁴⁶

La rive romaine de l'Euphrate constituait, dès le I^{er} siècle, sous le commandement d'un préfet ou d'un curateur, une région militaire sans doute divisée en deux secteurs, la 'rive supérieure' et la 'rive inférieure', correspondant l'une à l'ancienne frontière entre Zeugma et Birtha, l'autre, plus en amont, à la Commagène.³⁴⁷ Lors de la guerre parthique de Trajan, un officier d'ordre équestre fut chargé d'assurer le ravitaillement 'sur la rive de l'Euphrate'.³⁴⁸

Au début du III^e siècle, la rive de l'Euphrate était placée sous le commandement d'un officier de haut grade, $\delta \text{ } \delta\omicron\upsilon\tilde{\xi} \text{ } \tau\eta\varsigma \text{ } \rho\acute{\epsilon}\iota\pi\tau\eta\varsigma$, qui résidait à Doura-Europos. La date de création de cette *ripa* est incertaine: elle existait sous Élagabale ou Sévère Alexandre. On connaît les noms de quatre *duces*: Domitius Pompeianus, Licinius Pacatianus, Ulpianus Tertius, Julius Julianus.³⁴⁹ Les documents ne permettent de préciser ni les pouvoirs du *dux* ni l'étendue de la *ripa* soumise à sa juridiction.³⁵⁰

Le *limes* de l'Euphrate a fait l'objet d'études récentes,³⁵¹ qui complètent celles de A. Poidebard et R. Mouterde sur le *limes* de Chalcis et des régions des steppes entre l'Euphrate et le Hauran.³⁵² Même si bien des détails restent encore à préciser ou à rectifier,

³³⁷ Voir H. Seyrig, *Antiq. syr.* I, 77-80; III, 180-6; nouvelle attestation de la *cohors I Flavia Chalcidenorum equitata sagittariorum*, M. Gawlikowski, *Studia palmyrenskie* 3 (1969), 73-4.

³³⁸ H. Seyrig, *Antiq. syr.* I, 71; A. Poidebard, *La trace de Rome*, 78. L'inscription a échappé à M. G. Jarrett, *Israel Exploration Journal* 19 (1969), 219.

³³⁹ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 22-46.

³⁴⁰ *ibid.*, 24-6.

³⁴¹ *ibid.*, 40.

³⁴² *ibid.*, n° 60 B.

³⁴³ *ibid.*, n° 26.

³⁴⁴ *ibid.*, n° 30.

³⁴⁵ R. Stucky, *AAS* 23 (1973), 163-200, notamment 176: briques estampillées; cf. *Antiquités de l'Euphrate* (Direction des Antiquités de Syrie 1974), 94-7. A Tell Kannas, tombes de légionnaires romains, non datées, A. Finet, 'Aperçu sur les fouilles belges de Tell Kannas', *AAS* 22 (1972), 64.

³⁴⁶ *IGLS* 140; créée en 54 après J.-C., *AE* 1969-70, 649.

³⁴⁷ H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 180-4.

³⁴⁸ A. v. Premerstein, *Jahreshefte des Oesterr. Arch. Instituts* 1911, 200 = *ILS* 9471 = *AE* 1911, 161.

³⁴⁹ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 23.

³⁵⁰ *ibid.*, 24-6.

³⁵¹ Voir J. Wagner, *Seleukeia am Euphrat/Zeugma*, 146, n. 133. A Dîbsî-l-Faraj (antique Athis?), les fouilles ont montré l'importance du site à l'époque de Dioclétien, R. P. Harper (trad. A. Raymond), *Antiquités de l'Euphrate* (Direction des Antiquités de Syrie, 1974), 103-6, cf. J.-C. Margueron, *Ktéma* 1 (Strasbourg 1976), 71.

³⁵² A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie, Le Limes de Trajan à la conquête arabe, Recherches aériennes* (1934); R. Mouterde et A. Poidebard, *Le Limes de Chalcis, Organisation de la steppe en Haute Syrie romaine* (1945).

on dispose d'une vue d'ensemble sur l'organisation militaires des régions frontières de la Syrie romaine. Au Nord-Ouest, les légions couvraient Antioche et la Syrie contre une invasion parthe ; la zone du désert, de l'Euphrate au Hauran, était gardée par des corps auxiliaires — et par les milices de Palmyre³⁵³ ou, durant le I^{er} siècle, par les troupes des rois vassaux.³⁵⁴ Sous Marc-Aurèle et sous Commode, les trois légions de Syrie envoyèrent des détachements renforcer les défenses du Hauran.³⁵⁵ L'installation à Danaba, près de Damas, de la légion *III Gallica* reconstituée par Sévère Alexandre n'était sans doute pas sans rapport avec des mouvements inquiétants des tribus arabes.³⁵⁶ Aurélien, puis Dioclétien, réorganisèrent profondément les défenses de la Syrie ; la légion *I Illyricorum* fut établie à Palmyre où, comme R. Fellmann l'a montré, le 'camp de Dioclétien' conserve les *principia* de la légion.³⁵⁷ Le *limes* du désert a pris autant d'importance que la zone de l'Euphrate.

Les voies romaines, élément essentiel du dispositif stratégique, furent un souci constant des autorités impériales.³⁵⁸ Textes antiques et vestiges archéologiques laissent encore des incertitudes sur le tracé du réseau³⁵⁹ et la chronologie des travaux.

Aux milliaires déjà connus, on ajoutera quelques découvertes récentes. Au Sud du pont de Ašarné, un milliaire au nom de Vespasien établit la date de la route de la vallée de l'Oronte ; un autre, de Vespasien également, a été trouvé près du carrefour des routes Apamée-Palmyre et Émèse-Chalcis.³⁶⁰ A Tourfa, à l'Ouest de Palmyre, milliaire au nom de L. Fabius Justus, gouverneur sous Trajan.³⁶¹ Sur la route d'Antioche à Séleucie, près du confluent de l'Oronte et du Grand Mélas (Qara-tchai), milliaire daté de 162.³⁶² Au Sud de Tyr, milliaires inédits au nom de Philippe l'Arabe. A Paltos, un milliaire au nom de Constantin et de ses fils indique une réfection de la route Antioche-Ptolémaïs, construite (ou restaurée) sous Néron.³⁶³ Une vingtaine de milliaires ont été découverts par M. Ch. Ghadban sur la voie d'Hélioupolis à Laodicée du Liban (Tell Nébi Mend).

Les itinéraires d'acheminement des troupes et de leur ravitaillement jusqu'en Syrie restent généralement inconnus.³⁶⁴ Le port de Séleucie de Piérie dut avoir un rôle important ; aménagé sous Vespasien, ce fut le principal port militaire de Syrie.

La *classis Syriaca*, créée par Vespasien plutôt que par Auguste,³⁶⁵ eut à Séleucie son port

³⁵³ cf. H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 174, n. 2 ; 179, n. 3. Un stratège contre les nomades, H. Ingholt, *Syria* 13 (1932), 278 s. ; H. Seyrig, *Antiq. syr.* III, 186. Un stratège de Gamala et 'Ana, A. Poidebard, *La trace de Rome*, 112 ; les cavaliers de l'aile de Gamala et 'Ana, Chr. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamin* III, *Inscriptions*, 65, n° 51 (cf. J. T. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, 64-5). L'inscription grecque découverte par O. Grabar à quelque 120 km. au NE de Palmyre, près de Soukhné et Tayyibé, proviendrait de Palmyre, car il est douteux qu'à l'époque de Marc-Aurèle et de Lucius Verus il y ait eu un établissement romain sur le site, G. W. Bowersock, *Chiron* 6 (1976), 349-55.

³⁵⁴ cf. *IGR* III, 119 et 1144 ; H. Seyrig, *Syria* 42 (1965), 31-4.

³⁵⁵ cf. D. Sourdél, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, 5-12.

³⁵⁶ *CIL* III, 755 + 993 = Besheliev, *Spätgr. u. Spätlat. Inschr. Bulgarien*, n° 48 ; *PLRE*, 547, s.v. 'Marcellinus' 14. Au NE de Damas, sous Septime-Sévère, le gouverneur aurait fait construire un fort *in securitatem publicam et Scaenitarum Arabum terrorem*, *CIL* III, 128 (copie de Des Monceaux, interpolée).

³⁵⁷ R. Fellmann, 'Le "camp de Dioclétien" à Palmyre', *Mélanges d'Hist. Ancienne et d'Arch. Paul Collart* (1976), 173-91 ; M. Gawlikowski, 'Le camp de Dioclétien, Bilan préliminaire', *Palmyre, Colloque Strasbourg* 1973 (1976), 153-63. Dédicace d'un *optio princeps* à l'automne 302 après J.-C., Chr. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamin* III, *Inscriptions*, 43-4, n° 31.

³⁵⁸ G. W. Bowersock, *JRS* 63 (1973), 133-6, a rappelé l'importance des travaux routiers sous les

Flaviens. J. Fitz, *Les Syriens à Intercisa* (1972), 88, parlant d'un vaste programme de réfection des routes à l'échelle de l'empire, cite pour la Syrie seulement *CIL* III, 205 ; mais *CIL* III, 6723 et 6725 attestent sous le même gouverneur les travaux de la voie Hama-Palmyre et ce programme était déjà en cours sur la route Béryte-Hélioupolis, *IGLS* 2958, sur la route du Ledja, M. Dunand, *Mém. Acad. Inscr.* XIII, 2 (1933), ou en Syrie du Nord (réfection du pont de Kiakhta, *IGLS* 39-40 ; construction d'une route Béryte-Hiérapolis, E. Frézouls, *Colloque Apamée* 1969, 82). L'armée construit et restaure routes et ponts : route d'Abilène, *CIL* III, 199-201, route du Nahr el-Kelb, *CIL* III, 206-7, route de l'Euphrate près de Aïni, *IGLS* 66, pont de Kiakhta sur le fleuve Chabinas (Boula-sou) ; sur ce pont, voir G. Lugli, *Mélanges Piganiol* (1966), 1057.

³⁵⁹ Voir nos notes *IGLS* VI, p. 29-30, et surtout *Arados et sa pérée*, 85-9.

³⁶⁰ W. van Rengen, *Colloque Apamée* 1972, 107-10.

³⁶¹ A. Bounni, *AAS* 10 (1960), 159-64 ; cf. *AAS* 21 (1971), 126. Autre milliaire au nom de Fabius Justus *AE* 1940, 210 ; cf. W. Eck, *Aufstieg und Niedergang* II, 1, 168, n. 41. Rappelons, entre Palmyre et Homs, à Tyas, un milliaire de Dioclétien, A. Poidebard, *La trace de Rome*, 200, n. 1.

³⁶² J. Mécérian, *MUSJ* 38 (1962), 301.

³⁶³ P. J. Riis, *AAS* 15, 2 (1965), 75 ; sur cette route, R. Goodchild, 'The Coast Road of Phoenicia and its Milestones', *Berytus* 9 (1948-9), 91-127.

³⁶⁴ Voir *AE* 1972, 626-8, transports, depuis la Pamphylie, des approvisionnements des armées de Syrie.

³⁶⁵ D. Kienast, *Untersuchungen zu den Kriegsflootten der röm. Kaiserzeit* (1966), 87-9. Deux préfets

d'attache. Plusieurs ports de la côte syro-palestinienne furent des stations de l'escadre de Syrie ; le titre *ναυαρχίς*, qui l'indique, apparaît dans la titulature de Sidon sous Vespasien, Domitien et Trajan, de Dora sous Trajan, Hadrien et Antonin, de Laodicée sous Hadrien, de Tripolis sous Hadrien et Élagabale, de Tyr en 174. Avec D. Kienast, il faut souligner le caractère manifestement incomplet de nos informations.³⁶⁶

7. ADMINISTRATION DES FINANCES, IMPÔTS ET MONNAIE

A la brève liste des procurateurs de Syrie dressée par H.-G. Pflaum,³⁶⁷ les découvertes récentes permettent d'ajouter, sous Claude, M. Mettius Modestus³⁶⁸ et, sous Néron, Tiberius Julius Alexander, ἐπίτροπος Νερῶνος Κ[λαυ]δίου Καίσαρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ, que la cité de Tyr honore comme son patron.³⁶⁹ Sous Hadrien, Q. Vettius Rufus, *pr(ocurator?)* était-il, comme C. Umbrinus, procurateur de la province ou seulement préposé à l'administration des forêts domaniales du Liban?³⁷⁰

Sous Domitien, Claudius Athenodorus (*IGLS* 1998) était procurateur des domaines impériaux en Syrie ou procurateur de la province.³⁷¹ Au début du III^e siècle, Aurel(ius) Rufinus, *proc. Augg. nn., praepositus praetenturae*, administrait les domaines impériaux situés le long de l'Euphrate.³⁷²

Les documents de Doura-Europos mentionnent comme procurateurs de Syrie Cœlé, entre 209 et 211, Minicius Martialis, déjà connu,³⁷³ et, en avril et mai 251, Pomponius Laetianus.³⁷⁴ M. Aurelius Atho Marcellus, dont le poste important lui permit de contribuer à l'avènement de Philippe l'Arabe, était peut-être alors procurateur de Syrie Cœlé.³⁷⁵

H.-G. Pflaum se demandait si la Phénicie eut ses propres procurateurs financiers.³⁷⁶ Une inscription de Tyr, datée de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle, mentionne Arellius Carus, ὁ κρατίστης μνήμης ἐπιτροπέυσας τῆς Φοινίκης.³⁷⁷

Il paraît douteux que Titus Flavius Priscus, auteur d'une dédicace palmyrénienne sur une colonne du sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre, soit T. Flavius Priscus Gallonius Fronto Q. Marcius Turbo, procurateur *XX hereditatium* de Syrie-Palestine.³⁷⁸ Le seul procurateur *XX hereditatium per Syriam* que nous connaissions est C. Valerius Fuscus vers 172.³⁷⁹ Les administrateurs des autres impôts nous sont inconnus. Une inscription de Palmyre, au début du II^e siècle, mentionne un τετραρτώνης, auquel était affermée la perception de la taxe douanière de 25 per cent *ad valorem* dont étaient frappés les produits importés.³⁸⁰

La réforme du système des impôts sous Dioclétien³⁸¹ a entraîné d'importantes

seulement de la *classis Syriaca* sont connus, au II^e siècle ; voir H.-G. Pflaum, *Carrières*, 1081. Sur le cimetière des marins et des officiers de la flotte à Séleucie, voir H. Seyrig, *Mélanges syriens R. Dussaud* 1 (1939), 451-9 ; *IGLS* 1155-82. A Éphèse, un *naupagus auspiciarius* de la flotte de Syrie, *AE* 1972, 582.

³⁶⁶ D. Kienast, op. cit., 90-3. Voir aussi L. Robert, *L'Antiquité Classique* 35 (1966), 406, n. 2 ; *Journal des Savants* 1973, 171.

³⁶⁷ H.-G. Pflaum, *Carrières*, 1080-2. Aemilius Juncus, *proc. Aug.*, dont on a trouvé le nom sur une conduite d'eau en plomb à Béryte, *AE* 1903, 116, serait le père du consul suffect de 127, mais ne serait pas ce Juncus, *proc. provinciae Asiae*, qui fit une brillante carrière équestre (identification qu'avait faite H.-G. Pflaum, *Carrières*, 281-3, n° 116) ; voir J. H. Oliver, *Hesperia* 36 (1967), 44-56 ; discussion dans *AE* 1967, 452. Cf. S. Follet, *Athènes au II^e et au III^e siècle* (1976), 32-4.

³⁶⁸ H.-G. Pflaum, *Bull. Soc. Antiq. France* 1970, 265-72 ; *AE* 1973, 548.

³⁶⁹ Inscription inédite, trouvée dans les fouilles menées à Tyr par l'Émir Maurice Chéhab.

³⁷⁰ R. Mouterde, *MUSJ* 34 (1957), 231 s.

³⁷¹ F. Millar, *JRS* 53 (1963), 199 ; *The Emperor in the Roman World* (1977), 315.

³⁷² *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 229-34, n° 64.

³⁷³ *ibid.*, n° 60 ; cf. p. 22.

³⁷⁴ *ibid.*, n° 97.

³⁷⁵ Dans le papyrus de Doura n° 81, R. W. Davies, *JRS* 57 (1967), 20-2, lit ... *proc* ... ; mais R. O. Fink, *AJA* 88 (1967), 84-5, lit ... *prae* ... ; cf. *AE* 1967, 524.

³⁷⁶ H.-G. Pflaum, *Procurateurs équestres* (1950), 33 s.

³⁷⁷ J.-P. Rey-Coquais, *Inscr. gr. et lat. découvertes dans les fouilles de Tyr 1, Inscriptions de la nécropole* (= *BMB* 29, 1977), 57-9, n° 100, avec remarque sur la date p. 167.

³⁷⁸ Chr. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamîn III, Inscriptions*, n° 20 ; cf. J. Starcky, *Rev. arch.* 1974, 1, 89.

³⁷⁹ cf. H.-G. Pflaum, *Carrières*, 1081.

³⁸⁰ H. Seyrig, *Syria* 22 (1941), 263-6 = *Antiq. syr.* III, 207-10. Cf. S. de Laet, *Portorium* (1949), 331-41 ; R. Andreotti, 'Su alcuni problemi del rapporto fra politica di sicurezza e controllo del commercio nell'impero romano', *Rev. intern. Droits Antiquité* 16 (1969), 215-57.

³⁸¹ A. Deléage, *La capitation du Bas-Empire* (1945), 152-6 ; E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, éd. fr. J.-R. Palanque (1959), I, 441, n. 44 ; cf. E. Faure, *Étude de la Capitation de Dioclétien d'après le Pan-égyptique VIII* (1961), 64-6 ; J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 322, 416.

opérations de cadastration à travers toute la Syrie. Dans l'Antiochène, elles eurent lieu dans l'été de 297 après J.-C.³⁸² De nombreuses inscriptions de bornage ont été retrouvées ; H. Seyrig en a donné la liste en publiant les bornes cadastrales du Gebel Sim'ân.³⁸³ Dans l'Antiochène, le censiteur était un sénateur, le clarissime Julius Sabinus, tandis qu'en Damascène, c'était un chevalier, le perfectissime Aelius Statutus.³⁸⁴

L'organisation de la monnaie impériale en Syrie comporte des aspects administratifs, politiques, militaires et économiques, dont nombre de publications récentes permettent de mesurer l'intérêt. Le développement et les vicissitudes des émissions de bronze, d'argent et d'or reflètent une politique empirique et souvent les épisodes des luttes pour le pouvoir. Il serait possible et souhaitable d'écrire l'histoire de la Syrie romaine par les monnaies qui y furent frappées ou qui y circulèrent.

L'ouvrage de W. Wruck³⁸⁵ reste fondamental pour la période qui s'étend d'Auguste à Trajan ;³⁸⁶ C. M. Kraay y a apporté quelques précisions pour la période entre Néron et Vespasien.³⁸⁷ Le livre de J.-P. Callu, qui conduit jusqu'à la Tétrarchie,³⁸⁸ est riche d'informations sur le monnayage impérial en Syrie, que l'on trouve présenté dans l'ensemble du système monétaire romain dont on ne saurait en effet l'isoler.

Les premières frappes d'argent de l'atelier d'Antioche prolongèrent les émissions du dernier roi Séleucide jusqu'en 17/16 avant J.-C. Ce n'est qu'en 5/4 avant J.-C. qu'apparurent le portrait et la titulature d'Auguste.³⁸⁹ La frappe du bronze fut aussi organisée sous Auguste, non sans quelques hésitations dans les types frappés.³⁹⁰

L'atelier d'Antioche resta de beaucoup le plus important des ateliers monétaires impériaux de Syrie ; avant la création d'un atelier à Smyrne, il alimentait aussi l'Asie mineure et la Grèce.³⁹¹ D'autres ateliers furent passagèrement ouverts à Tripolis, Tyr, Laodicée, Émèse, Samosate ; l'atelier de Tripolis devint au III^e siècle l'atelier de la province de Phénicie.³⁹²

La monnaie impériale émettait en Syrie des tétradrachmes ; la frappe des deniers d'argent fut tardive et exceptionnelle.³⁹³ Les deniers d'argent et les deniers d'or nécessaires au paiement des troupes romaines devaient être importés.³⁹⁴

Un édit de Germanicus³⁹⁵ avait prescrit l'emploi des deniers dans les comptes officiels. Les inscriptions mentionnent aussi bien des drachmes que des deniers ; les documents de Doura-Europos emploient les drachmes jusqu'à la fin du II^e siècle, les deniers après 204.³⁹⁶ Bien que Tyr eût perdu le droit d'émettre un monnayage d'argent autonome,³⁹⁷ on trouve au II^e siècle mentions de paiements spécifiés 'en bon argent de Tyr', aussi bien à Doura-Europos³⁹⁸ qu'à Gêrasa³⁹⁹ ou dans un contrat de Murabaat ;⁴⁰⁰ ce nom doit désigner le tétradrachme impérial provincial, héritier de la monnaie tyrienne.⁴⁰¹ A Palmyre, en 234, l'appellations de 'drachme attique' désigne le denier d'argent.⁴⁰²

³⁸² H. Seyrig, dans G. Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du Nord* III (1958), 6-7.

³⁸³ H. Seyrig, *ibid.*, 6-11, 51 (carte). Cf. L. Robert, *Hellenica* XI-XII (1960), 319, n. 6. Ajouter M. Adinolfi, *Oriens Antiquus* 4 (1965), 71-5 ; cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1966, 467.

³⁸⁴ H. Seyrig, *op. cit.*, 7.

³⁸⁵ W. Wruck, *Die Syrische Provinzialprägung von Augustus bis Traian* (1931).

³⁸⁶ Pour une série de *dupondii* et d'as frappés sous Claude, P. R. Franke, *Arch. Anzeiger* 1968, 476, propose une datation corrigée. Voir aussi J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 158, rectifications proposées par H. Seyrig et A. R. Bellinger.

³⁸⁷ C. M. Kraay, *RN* 1965, 58-68.

³⁸⁸ J.-P. Callu, *La politique monétaire*. Malgré les dates indiquées dans le titre (cité n. 75), l'ouvrage, on l'a vu, est riche de renseignements sur la période antérieure. Compte-rendu de J. Lafaurie, *RN* 1970, 156-8.

³⁸⁹ J.-P. Callu, *op. cit.*, 162-77.

³⁹⁰ E. T. Newell, 'The pre-imperial coinage of Roman Antioch', *Num. Chron.* 1919, 69-113 ; cf. J.-P. Callu, *op. cit.*, 12-13, 105 ; C. H. V. Suther-

land, *Monnaies romaines* (trad. S. de Roquefeuil, 1974), 152, 159, 161 ; J.-B. Giard, *RN* 1970, 40-3 (sous Claude).

³⁹¹ J.-P. Callu, *op. cit.*, 269, n. 1.

³⁹² J.-P. Callu, *ibid.*, 162-76, 236.

³⁹³ J.-P. Callu, *ibid.*, 162-4.

³⁹⁴ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 225 ; J.-P. Callu, *op. cit.*, 166, 421-2.

³⁹⁵ J.-B. Chabot, *Choix d'inscr. de Palmyre* (1922), 35 ; cf. J.-P. Callu, *op. cit.*, 147.

³⁹⁶ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 8.

³⁹⁷ Voir ci-dessus, n. 75.

³⁹⁸ *Excav. Dura, Final Report* v. 1, n° 20 (121 après J.-C.), n° 23 (134 après J.-C.), n° 25 (180 après J.-C.).

³⁹⁹ C. B. Welles, dans H. Kraeling, *Gêrasa, City of the Decapolis*, 374-6, n° 3-5.

⁴⁰⁰ Y. Yadin, 'The Cave of the Letters', *Israel Exploration Journal* 12 (1962), 244-5, n. 28 (vers 128-130 après J.-C.).

⁴⁰¹ cf. *Excav. Dura, Final Report* v. 1, 9, n. 14 ; 164, n. 20. J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 144, 167-8, 187.

⁴⁰² *IGR* III, 1047 ; cf. J.-P. Callu, *op. cit.*, 147-9.

Le rapport du denier et du tétradrachme est sujet à discussion. Le *dupondius* frappé à Antioche fut un peu plus lourd que celui de Rome, peut-être pour ne pas troubler les usages locaux et se rapprocher du système de la drachme.⁴⁰³ Un contrat de Doura-Europos, daté de 204, donne une équivalence entre drachme et denier, en stipulant : 1000 drachmes, soit 3000 deniers.⁴⁰⁴ Mais le terme ' drachme ' pourrait désigner le tétradrachme et l'équivalence indiquerait une prime au denier, ou bien, au contraire, il faudrait comprendre que le denier a été dévalué au point de ne plus valoir qu'un tiers de drachme.⁴⁰⁵

La question en effet est compliquée par les dévaluations successives de la monnaie romaine. Une inscription de Palmyre en 193 fait mention de 300 deniers d'or anciens.⁴⁰⁶ J. Guey a établi qu'il s'agit d'*aurei* pré-néroniens, simple monnaie de compte, par opposition aux *aurei* plus légers frappés après 64, et non pas de ces derniers par opposition aux *aurei* plus légers encore émis sous Pescennius Niger.⁴⁰⁷

Un autre problème est celui du rapport de la monnaie impériale et des monnaies municipales, auxquelles Rome ne se préoccupa d'apporter quelque cohérence qu'à la veille même de leur disparition.⁴⁰⁸ Les monnayages municipaux de bronze, restés de bonne qualité, disparurent progressivement entre les règnes d'Élagabale et de Valérien devant une monnaie impériale sans valeur intrinsèque.⁴⁰⁹

C'est également sous Valérien que le monnayage officiel romain se substitua définitivement au monnayage impérial grec provincial.⁴¹⁰ La Syrie ne fut intégrée dans un système monétaire romain unifié qu'après plus de trois siècles de présence romaine.

Université de Dijon

⁴⁰³ J.-P. Callu, *ibid.*, 13-14.

⁴⁰⁴ *Excav. Dura, Final Report* v. I, n° 31 : cf. p. 8-9.

⁴⁰⁵ *ibid.*, 164, n° 20.

⁴⁰⁶ *CIS* II, 3948 (= *IGR* III, 1050).

⁴⁰⁷ J. Guey, *Syria* 38 (1961), 261-74; *Bull. Soc. Fr. Numismatique* 19 (1964), 383-4, s'opposant à T. V. Buttrey, *Berytus* 14 (1963), 117-28.

⁴⁰⁸ J.-P. Callu, *Politique monétaire*, 12-13, 25-6, 104-7. Il n'y eut pas prescription du droit de monnayage, *ibid.*, 27.

⁴⁰⁹ J.-P. Callu, *ibid.*, 28-9; 110.

⁴¹⁰ cf. C. Brénot et H.-G. Pflaum, *RN* 1965, 154.